



## DEMI-FINALES COUPE DU MONDE

# Argentine-Croatie France -Maroc



Les quatre sélections qualifiées pour les demi-finales de la Coupe du monde ont toutes mérité leurs places au regard de leurs parcours. Mardi et mercredi soir, à l'issue des matches sans doute très disputés, seulement deux d'entre elles accéderont à la finale le 18 décembre. Qui du Maroc, de la France, de l'Argentine et de la Croatie enlèvera



le prestigieux trophée dont rêvent toutes les nations du monde ? On imagine la pression qui s'abat sur les sélectionneurs et les joueurs, mais on est parti pour revivre les moments les plus fous comme le football de haut niveau sait souvent procurer à ses incondtionnels aux quatre coins de la planète.

[Page 14-15](#)



## COOPÉRATION

### L'Afrique et les Etats-Unis réunis à Washington

Le président des Etats-Unis d'Amérique, Joe Biden, tient du 13 au 15 décembre à Washington un sommet avec ses homologues africains pour discuter des voies et moyens de relancer la coopération entre les deux parties. Invité comme la plupart de ses homologues du continent, le président Denis Sassou N'Guesso a

quitté Brazzaville samedi pour la capitale américaine. A l'heure où les nations du monde se relèvent de la crise sanitaire de covid-19 et doivent en même temps surmonter, outre les défis économiques, les questions sécuritaires du fait de nombreux conflits qui affectent les relations internationales, la rencontre

de Washington s'inscrit dans une volonté de dialogue et de partage. Elle est l'occasion pour les chefs d'Etat d'aborder différents sujets d'intérêt commun, mais aussi une opportunité pour les entreprises, la société civile et les citoyens de renforcer des partenariats axés sur les bénéfices mutuels.

[Page 16](#)

## INTERVIEW

### Maixent Raoul Ominga sur les perspectives de la Coraf



Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, évoque dans cet entretien relatif au quarantième anniversaire de la Congolaise de raffinage (Coraf), les défis à relever dans le cadre du programme « Performance 2025 » qui devrait renforcer les capacités de cette société en lui permettant de couvrir 85% des besoins nationaux en produits pétroliers finis à l'horizon 2025.

[Page 7](#)

## DÉFENSE

### Le Congo et l'Angola renforcent leur coopération militaire

Le ministre congolais de la Défense, Charles Richard Mondjo, a eu le 9 décembre à Brazzaville une séance de travail avec une

délégation de l'Inspection générale des Forces armées angolaises, conduite par le directeur général adjoint de l'Inspection du minis-

tère de la Défense, des Anciens combattants et des Vétérans de la patrie, le lieutenant général Gil-do Carvalo Dos Santos. Les deux parties ont passé en revue les questions liées à la nécessité de renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les armées angolaises et congolaises.

[Page 10](#)

## DISPARITION

### Tshala Mwuana décédée samedi à Kinshasa

L'artiste musicienne Tshala Mwuana est décédée des suites d'un malaise à l'âge de 64 ans, le 10 décembre à Kinshasa, en République démocratique du Congo. De son vrai nom Elisabeth Muidikayi, elle fait partie des chanteuses qui ont marqué

la rumba congolaise. Tshala Mwala était auteure, compositrice, interprète et danseuse qui a hypnotisé les mélomanes grâce à un style particulier appelé « Mutwashi », tiré du folklore luba.

[Page 13](#)



## RÉFLEXION

### À Sa Sainteté le pape François

[Page 16](#)



ÉDITORIAL

Un peu d’ordre

Le quartier de Mpila, situé au Nord-Est de Brazzaville sur les berges du fleuve Congo, est passé près d’une catastrophe d’ampleur si l’on en croit les premiers éléments d’appréciation contenus dans la déclaration rendue publique le 6 décembre par le ministre en charge de l’Économie fluviale et des Voies navigables.

La veille, une baleinière chargée de bidons d’essence, stationnée dans le périmètre du célèbre port Yoro, a pris feu entraînant par effet de contagion une dizaine d’autres. Le bois, principal matériau de fabrication de ces chaloupes, a brûlé pendant cinq longues heures au cours desquelles les sapeurs-pompiers n’ont pas eu la manœuvre facile du fait de l’engorgement des lieux par des habitations de fortune.

Plaque tournante du commerce informel, le port Yoro est pris d’assaut par de nombreux opérateurs à l’évidence hors du circuit légal. En dehors des denrées alimentaires courantes monnayées à longueur de journée, la spéculation autour des produits recherchés comme l’essence, le gasoil et le pétrole a mis la puce à l’oreille d’hommes et de femmes devenus propriétaires de quais privés.

La question n’est pas d’empêcher les braves gens qui se lèvent tôt et gagnent leur vie à la sueur du front de poursuivre leur activité rémunératrice. Elle est de créer un cadre formel de travail permettant de mieux organiser les échanges et de sécuriser le périmètre ainsi que ceux dont c’est le gagne-pain.

Partie intégrante du port autonome de Brazzaville, Yoro et son environnement ne méritent pas qu’un peu d’ordre ; ils valent mieux d’être entièrement urbanisés.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

René Dambert Ndouane réinhumé à Sembé

Décédé le 27 mars 2021 à Brazzaville des suites de la covid-19 à l’âge de 75 ans, René Dambert Ndouane, enterré provisoirement au cimetière du centre-ville, a été exhumé et conduit à Sembé, dans le département de Sangha, où il gît désormais. Avant le départ de ses restes, la nation lui a rendu un dernier hommage digne, présidé par le chef de l’Etat, Denis Sassou N’Guesso.



Le chef de l’Etat, Denis Sassou N’Guesso, s’inclinant devant les restes de René Ndouane/Adiac

D’après l’oraison funèbre lue par le député de Souanké, Henri Zoniaba Ayimessone, René Dambert Ndouane a connu un parcours scolaire et professionnel exemplaire. Né en 1946 à Sembé, l’illustre disparu y débuta son cycle primaire en 1953, sanctionné par le Certificat d’études primaires élémentaires, avant de poursuivre son cycle de collège à Ouessou, chef-lieu du département. Après son admission au Brevet d’études moyennes générales, le jeune Ndouane s’envola pour Brazzaville où il s’inscrira au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza en 1964. Deux ans plus tard, il obtint le concours d’entrée à l’Institut géotechnique et vétérinaire au Tchad où il

décrocha le diplôme d’ingénieur des travaux d’élevage au terme d’un cycle où il sortit major de sa promotion. De retour au pays, il intégra la fonction publique et va servir comme professeur de géotechnique physique et chimie au lycée agricole. De 1970 à 1972, il est nommé directeur de la ferme porcine de Ngamaba, avant qu’il ne soit à nouveau nommé chef d’études géotechniques au lycée agricole d’Etat au kilomètre 17, de 1972 à 1974. Déterminé à améliorer son cursus, il obtient une bourse d’études à la Faculté de médecine de Bucarest, en Roumanie, où il empocha, en 1980, le diplôme de docteur vétérinaire. En 1992, juste après la Conférence natio-

nale souveraine, René Dambert Ndouane est nommé ministre de l’Agriculture, de l’Elevage, des Eaux et Forêts et de l’Environnement, dans le gouvernement d’André Milongo. Après la guerre civile de 1997, il est à nouveau élevé au poste de ministre, cette fois-ci du Tourisme et de l’Environnement, avant de passer en 1999 ministre de l’Emploi et de la Sécurité sociale. Député de la circonscription unique de Sembé de 2002 à 2012, il a occupé les postes de premier et de deuxième vice-président de l’Assemblée nationale. Au plan politique, l’illustre disparu a fait aussi une percée remarquable. Membre du Parti congolais du travail (PCT) pour lequel il adhère en 1984, René Dambert Ndouane devint par la suite membre du Comité central mais aussi membre de la Commission de contrôle et d’évaluation jusqu’en 2011. Souhaitant être enterré à Sembé, sa ville natale, le transfert de ses restes est la concrétisation de son testament, a précisé Thierry Ghislain Maguessa Ebomé, à l’issue de l’hommage qu’a rendu le PCT, sous l’égide son secrétaire général, Pierre-Moussa.

Firmin Oyé

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)</b><br/>Site Internet : <a href="http://www.brazzaville-adiac.com">www.brazzaville-adiac.com</a></p> <p><b>DIRECTION</b><br/>Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse<br/>Secrétariat : Raïssa Angombo</p> <p><b>RÉDACTIONS</b><br/><b>Direction des rédactions :</b> Émile Gankama<br/>Assistante : Leslie Kanga<br/>Photothèque : Sandra Ignamout</p> <p><b>RÉDACTION DE BRAZZAVILLE</b><br/><b>Rédaction en chef :</b> Guy-Gervais Kitina,<br/><b>Rédacteurs en chef délégués :</b> Roger Ngombé, Christian Brice Elion<br/><b>Grand reporter :</b> Nestor N’Gampoula<br/><b>Service Société :</b> Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko<br/><b>Service Politique :</b> Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé<br/><b>Service Économie :</b> Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé<br/><b>Service Afrique/Monde :</b> Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys<br/><b>Service Culture et arts :</b> Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo<br/><b>Service Sport :</b> James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma</p> | <p><b>LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :</b><br/><b>Rédacteur en chef délégué :</b> Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)</p> <p><b>RÉDACTION DE POINTE-NOIRE</b><br/><b>Chef d’agence :</b> Victor Dosseh<br/><b>Rédacteur en chef :</b> Faustin Akono<br/>Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara<br/>Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34</p> <p><b>RÉDACTION DE KINSHASA</b><br/><b>Direction de l’Agence :</b> Ange Pongault<br/><b>Chef d’agence :</b> Nana Londole<br/><b>Rédacteur en chef :</b> Jules Tambwe Itagali<br/><b>Coordonnateur :</b> Alain Diazzo<br/><b>Rédaction :</b> Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo<br/>Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga<br/>Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200</p> <p><b>SECRETARIAT DE REDACTION</b><br/>Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo<br/><b>Chef de service :</b> Clotilde Ibara<br/>Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi</p> <p><b>PAO – MAQUETTE</b><br/>Chef de service PAO : Eudes Banzouzi<br/>Chef de service : Cyriaque Brice Zoba</p> | <p>Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff</p> <p><b>INTERNATIONAL</b><br/><b>Direction :</b> Bénédicte de Capèle<br/><b>Adjoint à la direction :</b> Christian Balende<br/><b>Rédaction :</b> Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,<br/>Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole</p> <p><b>ADMINISTRATION - FINANCES</b><br/><b>Direction :</b> Ange Pongault<br/><b>Adjoint à la direction :</b> Kiobi Abira<br/>Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo</p> <p><b>PUBLICITÉ ET DIFFUSION</b><br/><b>Coordination, Relations publiques :</b> Mildred Moukenga<br/><b>Chef de service publicité :</b> Rodrigue Ongagna<br/>Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo<br/><b>Chef de service diffusion :</b> Guylin Ngossima<br/>Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono</p> <p><b>COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL</b><br/><b>Direction :</b> Guillaume Pigasse<br/>Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat</p> <p><b>LOGISTIQUE ET SECURITE</b><br/><b>Direction :</b> Gérard Ebami Sala<br/><b>Adjoint :</b> Elvy Bombete<br/><b>Coordonnateur :</b> Rachyd Badila</p> | <p>Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna</p> <p><b>INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS</b><br/><b>Direction :</b> Emmanuel Mbengué<br/>Assistante : Dina Dorcas Tsoumou<br/><b>Directeur adjoint :</b> Abdoul Kader Kouyate<br/>Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé</p> <p><b>LIBRAIRIE LES MANGUIERS</b><br/><b>Responsable :</b> Emilie Moundako Éyala<br/>Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali<br/>Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville</p> <p><b>MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO</b><br/><b>Responsable :</b> Maurin Jonathan Mobassi<br/>Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma</p> <p><b>CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE</b><br/><b>Direction :</b> Emmanuel Mbengué</p> <p><b>ADIAC</b><br/>Agence d’Information d’Afrique centrale<br/><a href="http://www.lesdepechesdebrazzaville.com">www.lesdepechesdebrazzaville.com</a><br/>Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64<br/>Email : <a href="mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr">regie@lesdepechesdebrazzaville.fr</a></p> <p><b>Président :</b> Jean-Paul Pigasse<br/><b>Directrice générale :</b> Bénédicte de Capèle<br/><b>Secrétaire général :</b> Ange Pongault</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



DROITS DE L’HOMME

La CNDH promeut la connaissance des textes en vigueur au Congo

Dans le cadre de la célébration, le 10 décembre du 74e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l’homme, la Commission nationale des droits de l’homme (CNDH) organise, en partenariat avec la coordination du Système des Nations unies, la deuxième exposition de textes et ouvrages de protection des droits de l’homme en République du Congo.

Placée sur le thème « Je dis mes droits face à l’Etat », l’exposition ouverte du 9 et 12 décembre au siège de la CNDH vise à promouvoir la connaissance, par le plus large public, des textes de protection des droits de l’homme en vigueur en République du Congo. Il s’agit spécifiquement de renforcer les capacités des citoyens à défendre leurs droits et libertés ; d’élargir la visibilité de la CNDH dans la société ; de mieux défendre les droits de l’homme en toutes circonstances. Une occasion pour le coordonnateur des agences du Système des Nations unies, Chris Mburu, d’offrir un important lot d’ouvrages sur les droits de l’homme à la CNDH. L’objectif est de renforcer les capacités de service du Centre de documentation de la CNDH. « Les documents que nous avons rassemblés et vous remettons aujourd’hui arrivent directement de Genève, en réponse à votre demande d’équiper votre centre de documentation. Ils permettront aux usagers de développer et de renforcer des connaissances solides sur les droits humains et les mécanismes des Nations unies dans ce domaine », a expliqué le coordonnateur du Système des Nations unies en République du Congo. Il a rassuré la CNDH que le Sys-

tème des Nations unies, à travers le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Haut-commissariat aux droits de l’homme en particulier, mettra tout en œuvre pour continuer à appuyer les activités susceptibles de contribuer au développement des capacités des usagers. Se félicitant de l’engagement de la commission en faveur de la promotion et de la protection des droits humains en République du Congo, Chris Mburu s’est dit disposé à travailler ensemble pour la campagne du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l’homme en 2023. Retraçant brièvement l’histoire de l’émergence des droits de l’homme sur la scène internationale, le président de la CNDH, Valère Gabriel Eteka-Yemet, a rappelé que la Déclaration universelle des droits de l’homme reste, 74 ans après, l’incarnation des valeurs universelles qui transcendent les cultures, les nations et les régions. Elle proclame, a-t-il dit, les droits inaliénables de tous les êtres humains. Parlant de l’institution dont il a la charge, Valère Gabriel Eteka-Yemet a indiqué qu’elle a, entre autres, mission d’entreprendre des actions de sensibilisation aux droits de l’homme à l’intention du plus large public ; d’élaborer, de collecter et de diffuser la docu-

mentation relative aux droits de l’homme ; d’encourager l’enseignement et la recherche sur les droits de l’homme. Il s’agit aussi de mettre en œuvre ou proposer aux pouvoirs publics des activités et des programmes susceptibles de renforcer la promotion de la connaissance des droits de l’homme au sein de la société congolaise. « Pour accomplir ces missions, la CNDH s’est dotée d’un centre de documentation et d’archives sur les droits de l’homme, conformément aux Principes de Paris, concernant le statut des institutions nationales de défense et de promotion des droits de l’homme, avec l’appui du Pnud. Bien qu’encore embryonnaire, le Centre de documentation sur les droits de l’homme de la CNDH a commencé à jouer son rôle et à accomplir ses missions, notamment élaborer, collecter et diffuser la documentation relative aux droits de l’homme », a-t-il déclaré. Selon lui, l’importance, le rôle et les missions du centre de documentation de la CNDH sont considérables et déterminants pour la promotion, la connaissance, l’enseignement et la protection des droits de l’homme, ainsi que la recherche dans ce domaine transversal de la vie. Parfait Wilfried Douniama

POLITIQUE NATIONALE

Princesse Mouangassa renoue le contact avec sa base

La candidate du Parti congolais du travail (PCT), Princesse Gaëtane Line Mouangassa qui a siégé pendant plus d’un mois à l’Assemblée nationale au compte de la troisième circonscription électorale de Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville, avant d’y être retirée par la Cour constitutionnelle, a fait le 9 décembre à Brazzaville une déclaration dans laquelle elle a rassuré sa base de sa volonté de poursuivre le combat politique.

« Après l’incident qui s’était produit dont vous connaissez les péripéties et l’aboutissement, je viens aujourd’hui pour vous rassurer que le combat politique continue. Notre parti, le Parti congolais du travail peut toujours compter sur moi pour les futures batailles politiques », a-t-elle déclaré avant de remercier la direction



Princesse Gaëtane Line Mouangassa

politique de son parti de l’avoir choisie pour le scrutin législatif de juillet dernier comme candidate dans cette circonscription électorale. Par ailleurs, Princesse Mouangassa a remercié la population de cette partie de la ville capitale pour la confiance qu’elle lui avait faite en l’élisant en qualité de député. « Je n’ai pas décroché pour parler comme les sportifs. Je compte sur votre soutien. Je serai toujours à votre écoute pour d’éventuels conseils afin que nous puis-

sions apporter des correctifs nécessaires à notre marche politique commune », a-t-elle renchéri. En outre, l’oratrice s’est engagée à poursuivre ses actions s’inscrivant dans le cadre de l’amélioration des conditions de vie des populations des quartiers de sa circonscription électorale. « Vos doléances demeurent mes priorités. Ensemble, nous allons bâtir nos quartiers », a-t-elle précisé. Elle a mis à profit cette occasion pour tordre le cou à une fausse information qui a entamé sa personnalité. « Une femme ayant les traits physiques approximatifs aux miens avait posté sur les réseaux sociaux des vidéos attentatoires. Tout le monde avait pensé que c’était moi. Cette affaire est dans les mains des juges », a-t-elle conclu.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Force régionale

L’Afrique de l’Ouest a décidé, le 5 décembre, à Abuja, au Nigeria, lors d’un sommet des chefs d’Etat, la mise en place d’une force régionale de veille contre le terrorisme et les changements de régime en dehors du cadre démocratique. Elle tire les leçons de la dissémination de groupes djihadistes dans la sous-région et de la résurgence des putschs comme mode d’accession au pouvoir tel que cela s’est passé au Mali, au Burkina Faso et en Guinée en 2021 et 2022. L’irruption des hommes en uniformes sur la scène politique ouest-africaine est un recul préjudiciable à l’image de modèle que cette partie du continent projetait depuis quelques années sur la scène continentale et internationale. En dépit de bégaiements violents chez quelques-uns de leurs voisins, les exemples du Sénégal, du Bénin et du Niger où des passations de pouvoir entre un président démocratiquement élu et le sortant ont crédibilisé ce préjugé favorable,

certains observateurs n’hésitant pas de ce fait d’accuser l’Afrique centrale de marquer le pas. Que de se perdre en comparaisons pour savoir des deux sous-ensembles régionaux lequel porte mieux le boubou démocratique, disons au regard du tableau actuel que le Mali, le Burkina Faso et la Guinée restent en travers de la gorge des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest( Cédéao). Non seulement les sanctions prises à l’encontre de ces pays n’ont pas fait fléchir les militaires au pouvoir, mais dans le cas du Mali, le bras de fer engagé avec la Côte d’Ivoire au sujet de ses 49 soldats interpellés par Bamako, en juillet dernier et toujours détenus pour « tentative de déstabilisation », complique les équations. C’est dans ce contexte trouble que les chefs d’Etat de la Cédéao ont mis sur la table leur projet de création d’une force régionale. Courant la deuxième quinzaine du mois de janvier prochain,

le tour reviendra aux responsables des armées de se réunir pour convenir de l’opérationnalisation de cet instrument de promotion de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l’Ouest. Cette force aura-t-elle pour premier test majeur l’obtention de la libération des militaires ivoiriens par les autorités de transition de Bamako sommées par l’organisation sous-régionale de s’exécuter au plus tard dans la même période ? Mobiliser des unités spéciales et les rendre actives pour combattre les groupes terroristes éparpillés désormais sur de vastes étendues du territoire d’Afrique de l’Ouest suppose de se doter d’importants moyens humains et matériels et de faire preuve de volonté politique. L’expérience du G5 Sahel portée par des partenaires extérieurs au continent a montré les limites de la mutualisation de telles énergies parmi les pays participants. A l’échelle du continent, il est encore plus difficile d’envisager l’institutionnalisation d’un mécanisme antiterroriste bénéficiant de

l’appui de tous les Etats. On peut, sur ce point, penser au sort du bras armé de l’Union africaine, la Force africaine en attente. Préconisée dans les statuts de l’organisation panafricaine, elle attend toujours ses premiers équipements et le positionnement des cinq brigades envoyées par les cinq entités communautaires. Quant à savoir ce que prépare la Cédéao, de deux choses l’une, entre traquer les groupes djihadistes responsables de la désarticulation des Etats ainsi que des politiques publiques et les régimes auto-proclamés, tout bien considéré, prédateurs de bonnes mœurs démocratiques, l’ordre des priorités risque d’être difficile à établir. Pourtant, il faut bien commencer par un bout. Lequel ? Peut-être le retour aux « ordres » constitutionnels « violés », afin de faire de la lutte antiterroriste l’affaire de tous dès lors qu’on l’envisagerait dans un état d’esprit où la légitimité institutionnelle se porte mieux ? Oui ? Non ? Gankama N’Siah





AVIS N° 003/22/CEMAC/C/P/CPM  
AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDE CHARGE DE RÉALISER UNE ÉTUDE RELATIVE À LA CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE UNIQUE FRONTALIER (PCUF) A KYE-OSSI AU CAMEROUN

1. Le projet d'étude pour la construction et équipement du PCUF de Kyé-Ossi (Cameroun) a été entériné par Décision du Conseil des Ministres N° 02/22-CEMAC-FODEC-UEAC-CM-SE du 11 mars 2022 relative aux interventions et de la gestion du Guichet 1 du Fonds des projets intégrateurs portés par des Institutions Communautaires dont relève la réalisation des études et des travaux de construction dudit PCUF.

C'est dans ce contexte que la Commission de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) se propose de procéder au recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser les études y relatives sur financement du Fonds de développement de la Communauté (FODEC), exercices 2022 et 2023.

2. Le lieu d'exécution du projet est fixé à Kyé-Ossi qui est un arrondissement du Département de la Vallée-du-Ntem dans la Région du Sud du Cameroun. Le Département de la Vallée-du-Ntem comprend quatre arrondissements : Ambam, Ma'an, Olamze et Kyé-Ossi. Kyé-Ossi a une population estimée à vingt mille (20.000) habitants et une superficie de deux cent soixante-huit (268) km<sup>2</sup>. Cet arrondissement, situé précisément à la zone des trois frontières entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale, abrite un important marché de produits vivriers qui alimente le Gabon et la Guinée Équatoriale.

3. La Zone des Trois Frontières (ZTF) est la région située à la confluence du Département de la Vallée-du-Ntem au Sud du Cameroun (Chef-lieu Ambam), de la province du Kié-Ntem (Chef-lieu Ebibeyin), au Nord de la Guinée Équatoriale et de la province du Woleu-Ntem (Chef-lieu Oyem) au Nord du Gabon.

4. L'objectif visé par ce projet se résume comme suit :

- La facilitation des transports et du transit ;
- La facilitation des échanges commerciaux intra-communautaires ;
- Le renforcement de l'intégration sous-régionale.

5. Au plan spécifique, ce projet vise à doter la zone des trois frontières (Cameroun-Gabon-Guinée Équatoriale), particulièrement le poste de contrôle de Kyé-Ossi, des infrastructures modernes et équipées, selon les normes internationales, permettant la réalisation en un seul lieu de toutes les formalités liées au transit.

6. Le PCUF de Kyé-Ossi est une plateforme multifonctionnelle dédiée à la facilitation du commerce intrarégional transfrontalier, comprenant, entre autres :

- des bâtiments ;
- un poste de pesage et un espace scanner ;
- des entrepôts et aire d'inspection/visite des marchandises ;
- des systèmes autonomes d'alimentation en eau et en électricité ;
- des voiries et réseaux divers (VRD) ;
- les parkings et des clôtures.

7. À l'issue de cette étude, il s'agira de mettre à la disposition de la Commission de la CEMAC un dossier permettant de procéder à la sélection de (des) entreprise (s) devant assurer la construction de l'ouvrage et l'acquisition des équipements indispensables à son fonctionnement.

8. En vue de la constitution d'une liste res-

treinte, la Commission de la CEMAC invite les bureaux d'études ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié, à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

9. Les Bureaux d'Études intéressés doivent fournir, en français, les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations, notamment :

- Une présentation générale (brochure de présentation, domaines de spécialisation, effectifs et profils du personnel) ;
- Expérience générale et spécifique du bureau d'Études ;
- Justification de l'exécution de travaux analogues (année, pays d'exécution du contrat, preuve de l'acceptabilité des livrables, personnel affecté au projet, coordonnées : noms du ou des responsables ; adresses, téléphone, e-mail...).

10. Les informations fournies doivent être précises et vérifiables (preuve à l'appui : certificats ou attestations de bonne fin d'exécution pour les missions réalisées, et tout autre type de preuves.). La Commission de la CEMAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

11. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du consultant selon les critères ci-après :

| Critère d'évaluations                                                 | Notes pondérées maximales |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Expérience générale du Bureau d'Études (sur les dix dernières années) | 30                        |
| Expérience spécifique (sur les dix dernières années)                  | 60                        |
| Connaissance de la sous-région CEMAC                                  | 10                        |
| Total des points                                                      | 100                       |

12. La sélection du bureau d'études se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de la CEMAC et définies dans le Règlement n°06/09-UEAC-201-CM-20 du 11 décembre 2019 portant Procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté.

13. Les Cabinets, Bureaux et Groupements de Bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires par mail à l'adresse suivante : NADJITESSEN-GARN@cemac.int copies à NDIMANGARP@cemac.int et NGANGUEC@cemac.int.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et envoyées uniquement par mail aux adresses ci-dessus, au plus tard le lundi 16 janvier 2023 à 15 h 00, heure locale (Malabo, GMT+ 1) avec accusé de réception et devront porter la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet d'Études chargé de réaliser les études de construction du Poste de Contrôle Unique Frontalier de Kyé-Ossi ».



Entreprise régie par le code CIMA

APPEL D'OFFRES

SECTEUR : ASSURANCES

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité de ses services, la société Assurances et Réassurances du Congo en sigle ARC, Société Anonyme au capital de 4.000.000.000 de F CFA avec Conseil d'Administration, envisage de faire appel aux services des garagistes, experts en automobile, risques divers et transport, des experts en évaluation du préjudice corporel, des avocats, des enquêteurs compétents en cas de survenance des sinistres de toute nature.

A cet effet, elle invite par le présent avis d'appel d'offres, les prestataires qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission accompagnée des pièces suivantes avant le 31 décembre 2022 :

- Les photos des locaux abritant le siège de votre structure ;
- Vos coordonnées téléphoniques et géographiques ;
- La photocopie de la pièce d'identité du responsable de votre structure ;
- La photocopie des diplômes obtenus ;
- Votre contrat d'assurance Responsabilité Civile ;
- Vos références techniques et expérience dans vos domaines respectifs ;
- Votre dossier fiscal composé des éléments suivants :
  - ✓ Attestation d'immatriculation Employeur (CNSS) ;
  - ✓ Certificat de non faillite, redressement et de liquidation judiciaire (Tribunal du commerce) ;
  - ✓ Certificat de résidence fiscale ;
  - ✓ Certificat de moralité fiscale ;
  - ✓ Attestation de régime d'imposition ;
  - ✓ Certificat d'immatriculation SCIEN /SCIET (Ministère du plan) ;
  - ✓ Attestation d'immatriculation RCCM.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Vos dossiers doivent être déposés à la Direction Générale de l'ARC à l'attention du Directeur Général.

Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2022

William MASSEMBO

Directeur Général



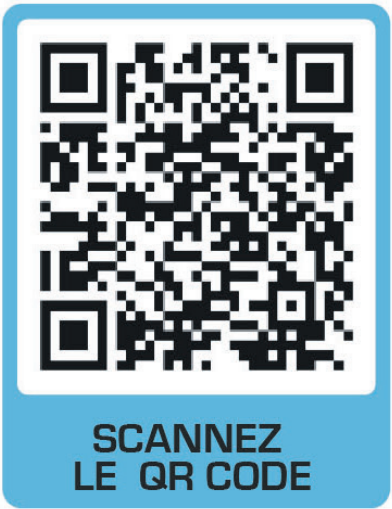
ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE



SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

La délégation du Medef s’informe des zones d’investissement

En séjour de travail en République du Congo, une délégation du Mouvement des entrepreneurs de France (Medef) a échangé, le 8 décembre, avec le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, sur les opportunités qu’offre le pays en matière d’investissement des entreprises étrangères.

Le moment de partage des points de vue et d’opportunités d’affaires a permis aux parties d’affirmer leur volonté de travailler ensemble. Les échanges ont porté, entre autres, sur les possibilités qui existent au Congo devant permettre aux entreprises françaises d’y évoluer. En présence de certains entrepreneurs congolais et des responsables de la Chambre de commerce de Brazzaville, les entrepreneurs français ont eu droit à la diversité d’atouts que présente le Congo. Le programme national de développement (PND) 2022-2026, par exemple, présente une palette d’opportunités de business, particulièrement dans l’agriculture, le développement industriel,

les zones économiques spéciales, le tourisme, l’économie numérique, l’immobilier et autres. *« Les opportunités d’affaires qu’offre le PND 2022-2026 donnent une grande place aux entreprises privées. C’est un programme ambitieux qui doit être financé à environ 20% par les ressources publiques et plus de 70% par le privé. Cela est possible si le climat des affaires est assaini. Je vous assure que cette question est prise à bras le corps par le gouvernement. D’ailleurs, il y a déjà un comité interministériel qui travaille pour rendre attrayant notre climat d’affaires »*, a expliqué Antoine Thomas Nicéphore



Fylla Saint-Eudes. Pour sa part, le chef de la délégation du Medef, Jean-Michel Guelaud, a salué les efforts des autorités congolaises. Selon lui, les poten-

tiels du Congo sont à la hauteur de ses ambitions. *« Nous voulons être des acteurs de la réalisation du PND congolais. Il est temps que nous saisissons les oppor-*

*Les deux parties après la rencontre/Adiac*  
*tunités »*, a-t-il indiqué. Il a signalé par la même occasion que l’expertise des entrepreneurs français sera mise à la disposition du Congo.  
**Rude Ngoma**

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le Club Congo-France présente les opportunités d’affaires

Le président du Club Congo-France numérique, Luc Missidimbazi, a présenté, le 8 décembre à Brazzaville, à la délégation internationale du Mouvement des entreprises de France (Medef) conduite par Jean-Michel Guelaud, les opportunités d’affaires dans le secteur de l’économie numérique et les possibilités de développer les potentiels partenariats de collaboration.

La mise en relation des entreprises congolaises et françaises permettra de développer, en République du Congo, des champs différents selon les acteurs et observateurs du secteur de l’économie numérique. Elle pourra impulser l’ensemble des activités relatives aux technologies de l’Information et de la communication (TIC), à la production ainsi qu’à la vente de produits et services numériques. *« Très motivants, les contenus des attentes des autorités. Il y a beaucoup de projets des partenaires locaux congolais et nous allons continuer à échanger pour bâtir une offre complémentaire qui va répondre aux objectifs du plan national de développement 2022-2026, car le numérique fait partie intégrante de tous les projets : santé, éducation, et autres »*, a indiqué Jean-Michel Guelaud, président du Medef France-Afrique centrale. La forte délégation française a été composée des délégués de quatorze entreprises dont douze membres du Club Congo France numériques et douze autres décideurs de l’écosystème du numériques. *« Le numérique s’impose à tout le monde. Le*



*projet intéresse notre banque. Dès que la banque est saisie officiellement, les instructions du dossier vont commencer. C’est une opportunité pour la banque »*, a indiqué Jules Banaken, représentant national de la Banque de développement des Etats de l’Afrique centrale. Le Club Congo France numérique est né de la volonté commune des entreprises congolaises et françaises de développer l’écosystème numé-

rique congolais. Il a été créé le 15 avril 2019 à Brazzaville, à l’issue de la signature d’un mémorandum d’entente en présence de l’ancien Premier ministre, Clément Mouamba, et de l’ambassadeur de France en République du Congo de l’époque. C’est une association à caractère professionnel, une plateforme d’échange, de partage d’informations et d’opportunités d’affaires dans le secteur du numérique.

*Les deux parties après la rencontre/Adiac*  
Il regroupe des acteurs français et congolais exerçant directement ou indirectement dans le domaine du numérique et vise à répondre aux attentes fortes des Congolais en matière de contenus, de services et d’usages. Cette plateforme a l’ambition de se positionner comme un organe consultatif de l’offre française et congolaise en matière du numérique. Ainsi donc, elle a pour objectif de promouvoir et renforcer les liens économiques

ainsi que commerciaux entre les membres et de contribuer au développement du secteur du numérique en République du Congo, dans un esprit de consolidation des compétences mutuelles, dans le cadre d’appels d’offres publiés par les institutions nationales et internationales. Congo-France numérique contribue aux réflexions sur les questions du numérique et joue un rôle consultatif auprès du gouvernement et des institutions. Elle offre aux porteurs de projets innovants un espace d’information, d’échange et d’accompagnement, grâce à un écosystème en développement, enfin, elle organise des conférences, des expositions et des webinaires sur des sujets d’intérêt commun. C’est une plateforme des professionnels du numérique qui se veut être un partenaire de l’administration congolaise pour accélérer la transformation numérique du pays en développant, dans le même temps, des collaborations solides et durables avec des écosystèmes français. Ce qui renforce les liens d’amitié et de partenariat historique entre la France et le Congo.  
**Fortuné Ibara**



ENTREPRENEURIAT

L'IECD ouvre un centre d'encadrement à Brazzaville

L'immeuble flambant neuf dédié à la formation et l'accompagnement des porteurs de projets de développement a été inauguré, le 8 décembre, en présence des autorités congolaises, partenaires européens et bénéficiaires du programme.

La gestion du centre est confiée à l'association Congo entreprises développement, créée en 2021, qui est un partenaire de l'Institut européen de coopération et de développement (IECD). Selon la directrice exécutive de l'association, Nathalie Azais Morelli, la vocation du programme est d'appuyer l'entrepreneuriat congolais par l'accompagnement des entrepreneurs, c'est-à-dire la formation des promoteurs de projets et leur suivi personnalisé.

Le centre offrira à terme des formations de base en gestion pour les très petites entreprises et petites et moyennes entreprises, y compris des ateliers de réseautage et coaching de groupe. « Le programme s'adresse à tout le public congolais, aux femmes, aux jeunes et aux moins jeunes de tout secteur d'activité. Il s'adresse aussi bien aux créateurs d'entreprise qu'aux entrepre-



Des échanges entre les partenaires du projet/Adiac

neurs qui sont dans une démarche de structuration ou de perfectionnement », a indiqué Nathalie Azais Morelli.

Présent en République du Congo depuis 2014, l'IECD accompagne le secteur privé national à travers un réseau des organisations de la société civile. Rien que cette

année, plus de 320 bénéficiaires ont été appuyés à Brazzaville et Pointe-Noire. Pour le nouveau programme avec l'association Congo entreprises développement, d'après le directeur général adjoint de l'IECD, Arnaud Britsch, une attention toute particulière va être donnée à l'entrepreneuriat féminin.

« Fort de ces expériences, des méthodes de formation et d'accompagnement des entrepreneurs, des entreprises, ont été développées selon deux axes, à savoir la formation et l'accompagnement des entrepreneurs, car l'IECD entend construire des parcours de formation accessibles et adaptés à

chaque profil d'entrepreneur ; et la construction d'un écosystème propice au développement de l'entrepreneuriat local », a précisé Arnaud Britsch.

La diversification économique par le soutien à l'entrepreneuriat congolais est l'une des priorités de la coopération entre le Congo et l'Union européenne(UE), a rappelé le chargé de coopération à l'UE, Anki Yambare. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la feuille de route des deux parties pour la période 2021-2027, en lien avec le Plan national de développement 2022-2026. « Notre coopération bilatérale vise à renforcer le secteur privé et son développement au Congo dans la perspective de contribuer à la transition vers une économie diversifiée et verte, résiliente aux chocs extérieurs et créatrice d'emplois décents », a martelé Anki Yambare.

**Fiacre Kombo**

ENTREPRENEURIAT

La firme KSD company valorise l'huile anti-âge

Le jeune entrepreneur congolais Sire Darhyl Kiapa, habitué dans la cosmétique, a affirmé à Brazzaville avoir mécanisé sa firme avec l'aide financière de la fondation Telema. L'huile palmiste extraite des amandes de noix de palme qu'il fabrique est très bénéfique, selon les scientifiques, pour ses propriétés anti-âge, grâce à la grande quantité de la vitamine E dont des tocotriénols, une forme rare de cette vitamine, et aux antioxydants qui s'y trouvent.

Outre l'optimisation du processus de mécanisation, Sire Darhyl Kiapa bénéficie d'un accompagnement qui lui permet de consolider ses compétences en matière d'entrepreneuriat. Il a vu sa demande augmenter et s'attelle à l'amélioration constante de ses produits. « J'ai postulé à la fondation Telema afin de semi-mécaniser le processus de fabrication et augmenter le rendement. Ce financement permettra d'acheter des machines de première nécessité. Après avoir amélioré le produit, j'ai enregistré une forte demande auprès de mon entourage et cela m'a vraiment motivé », a-t-il avoué.

L'aide financière de la fondation Telema permettra également à la firme KSD company d'améliorer ses emballages et sa politique commerciale. « Dans quelques semaines, on pourra tripler notre production mensuelle. Pour moi, l'entrepreneuriat c'est le fait

d'apporter une solution à un problème donné tout en ayant du profit », a confié à la presse le responsable de la firme KSD company.

Bien que la création d'entreprise au Congo soit moins encouragée, les jeunes entrepreneurs accompagnés par la fondation Telema plaident pour l'actualisation des systèmes de normalisation et de certification des produits. « Pour faciliter l'entrepreneu-

riat des jeunes au Congo, il faut faciliter l'obtention des subventions et prêts, créer des espaces de partage entre entrepreneurs et clients, organiser des foires accessibles à tous ainsi qu'aménager le processus de normalisation et de certification des produits à moindres coûts », a suggéré Sire Darhyl Kiapa.

Il a rappelé l'importance de faire preuve de patience lorsqu'on se lance dans l'entrepre-

**« Pour faciliter l'entrepreneuriat des jeunes au Congo, il faut faciliter l'obtention des subventions et prêts, créer des espaces de partage entre entrepreneurs et clients, organiser des foires accessibles à tous ainsi qu'aménager le processus de normalisation et de certification des produits à moindres coûts »**



neuriat. En effet, cela requiert discipline et persévérance pour ne pas se détourner de ses objectifs. Sire Darhyl Kiapa a aussi confié plusieurs difficultés

rencontrées, telles que l'approvisionnement régulier en matières premières et l'obtention des emballages adéquats.

**Fortuné Ibara**



## 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CORAF

# « La Coraf veut couvrir 85% du marché national à l'horizon 2025 », selon Raoul Ominga

Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, évoque dans cet entretien relatif au quarantième anniversaire de la Congolaise de raffinage (Coraf), les défis à relever dans le cadre du programme « Performance 2025 » qui devrait renforcer les capacités de cette société en lui permettant de couvrir 85% des besoins nationaux en produits pétroliers finis à l'horizon 2025.

**Les dépêches de Brazzaville (L.D.B.)** M. Maixent Raoul Ominga, vous êtes directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) depuis 2018. Votre groupe compte parmi ses filiales la Congolaise de raffinage (Coraf) qui a pour activité principale le raffinage du brut. Pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, quel bilan faites-vous de son activité et de son rôle au sein du groupe SNPC ?

**Maixent Raoul Ominga (M.R.O.) :** Tout d'abord, je vous remercie de l'intérêt que vous accordez au secteur des hydrocarbures et à celui du raffinage en particulier. La Coraf est une filiale détenue à 100% par le groupe SNPC avec une capacité nominale de 1 200 000 tonnes métriques par an. Elle est chargée de fabriquer les produits pétroliers finis consommés sur le marché local. La Coraf a été mise en service en 1982 à la suite des travaux exécutés par la société française Technip. Elle a connu des problèmes dans son fonctionnement continu dans les années 1996, essentiellement à cause des difficultés pour acheter le pétrole brut. Les problèmes de trésorerie ont conduit à un arrêt de production d'environ trente mois. En 2000, la Coraf a repris ses activités après son changement de statut et devenant une filiale à part entière de la SNPC.

Avec ce redémarrage, les principaux défis étaient les suivants : le paiement du pétrole brut dans les délais ; le recouvrement à temps des factures de vente des produits pétroliers ; le fonctionnement continu de l'usine sans arrêt par suite d'incident technique ; la réalisation de la maintenance de l'usine ; la formation du personnel et le remplacement des agents mis à la retraite ; la réalisation des programmes d'investissement pour améliorer l'outil de raffinage. La Coraf représente un outil stratégique pour l'indépendance énergétique du pays pour ne pas dépendre totalement des importations. Il est nécessaire de créer les conditions qui permettent de pérenniser l'activité de la CORAF afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations. A travers ces éléments, nous pouvons affirmer que la Coraf présente aujourd'hui un bilan satisfaisant. Elle joue son rôle en couvrant environ 60% du marché national contre environ 40% des importations.

**L.D.B.:** Les ambitions du groupe SNPC en matière de performance se déclinent dans le cadre du programme «Performance 2025». Comment la Coraf prévoit-elle de s'y inscrire ?

**M.R.O. :** La raffinerie de Pointe-Noire, outil de souveraineté énergétique mis en service depuis 1982, comprend des ins-



tallations vieillissantes. Le programme 2023 de la Coraf a été élaboré en prenant en compte les orientations édictées par le programme «Performance 2025». Ce programme prévoit l'amélioration des performances de la raffinerie par l'optimisation et la fiabilisation des unités de production ; la réhabilitation et la sécurisation de stockage ; la fiabilisation des utilités. Actuellement, nous recherchons des partenaires et des financements pour mettre en œuvre ce programme.

Au plan organisationnel, le programme de transformation de la Coraf a été finalisé et sa mise en œuvre est en cours. Il s'agit, entre autres, de la révision de l'organigramme, de la mise en œuvre des plans de recrutement et de formation et de la refonte des fonctions comptabilité.

**L.D.B.:** L'Opep a décidé de baisser ses quotas de production pour soutenir les prix. Quelles sont les conséquences sur l'activité de la Coraf ?

**M.R.O.:** La Coraf acquiert le pétrole brut au prix du marché international et vend les produits pétroliers sortis de la raffinerie sur le marché local à un prix administré : le prix entrée distribution (PED). La hausse du prix de pétrole brut aggrave

les charges d'exploitation et impacte négativement la trésorerie. Pour pallier ce déficit, le gouvernement intervient pour soutenir l'activité d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis.

**L.D.B.:** L'industrie pétrolière intègre aujourd'hui les notions de transition énergétique, de GNL, de nouvelles ressources. Face à cela, quelle est la stratégie de la Coraf ?

**M.R.O.:** Nous avons dernièrement déclaré lors de la conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo que la transition énergétique est inéluctable. Toutefois, en fonction des pays, elle ne se réalisera pas au même rythme et de la même façon. En ce qui nous concerne, l'industrie pétrolière constitue la condition nécessaire pour le développement des infrastructures de production, de traitement, de transport et de stockage permettant d'assurer à terme, la souveraineté énergétique.

La question de la transition énergétique se pose aujourd'hui avec acuité. Elle implique nécessairement une adaptation de notre activité de raffinage à la préservation de l'environnement. En la matière, la stratégie de la Coraf va consister à réaliser

des investissements appropriés tels : le traitement du jet pour la réduction de la teneur en soufre ; la mise en place des brûleurs mixtes pour réduire les rejets des nitrites et de gaz carbonique dans les fumées des fours ; la réduction du torchage des gaz ; l'amélioration des systèmes de traitements des eaux usées avant leur rejet dans la nature ; l'installation d'unités de production des carburants propres.

**L.D.B.:** Quelle est la part de la Coraf dans l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers finis ?

**M.R.O.:** Actuellement, la Coraf satisfait 60 à 70 % des besoins du marché national en produits pétroliers finis. Afin de réduire les surcoûts à l'importation des produits pétroliers, la Coraf, dans le cadre de ses investissements, étudie les stratégies permettant d'accroître les quantités de produits à mettre sur le marché national. Le programme « Performance 2025 » prévoit une couverture de 85 % du marché national à l'horizon 2025.

**L.D.B.:** Pour ce 40<sup>e</sup> anniversaire, que pouvons-nous souhaiter à la Coraf ?

**M.R.O.:** La Coraf reste et restera un outil stratégique pour notre souveraineté énergétique. Elle occupe une place centrale dans le dispositif d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis. Après 40 ans d'existence, elle a connu un vieillissement de ses installations. Les investissements

réalisés en 2015 ont permis d'en moderniser une partie.

Les récents audits qui ont été réalisés ont recommandé la modernisation des installations de la raffinerie et le rajeunissement de son personnel. Sa modernisation devient donc une priorité pour le Groupe SNPC et ce processus va occuper une place prioritaire durant notre mandat à la tête de la SNPC. Ce que l'on peut souhaiter à la Coraf, c'est de continuer d'assurer de manière permanente l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers raffinés, afin de contribuer au bien-être des populations, suivant la vision exprimée par le président de la République, son excellence Denis Sassou N'Guesso, dans son projet de société, «Ensemble, poursuivons la marche».

Les efforts doivent donc être poursuivis pour accroître la capacité de traitement de la raffinerie, assurer la fiabilisation des installations et la pérennité de l'entreprise. Un accent doit également être mis sur le recrutement et la formation afin de disposer d'un personnel compétent capable d'assurer la conduite et la gestion de la Coraf pour les années à venir.

**La Rédaction**





# SCG-Ré

## AVIS DE CLÔTURE ÉMISSION D'ACTIONS NOUVELLES PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

### « ACTIONS SCG-Ré »



## Ministère de l'Economie et de la Relance

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), représentée par son Administrateur-Directeur Général, le Dr Andrew GWODOG, et la Société de Bourse Africa Bright Securities (ABS), représentée par son Directeur Général, M. Narcisse KONAN, ont le plaisir d'annoncer au public la clôture de la période de souscription de l'émission d'actions nouvelles par Appel Public à l'Épargne, en date du 30 novembre 2022.

Cette opération d'augmentation de capital par Appel Public à l'Épargne de la SCG-Ré, visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-03/22, le 03 octobre 2022, et autorisée par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), s'inscrit d'une part dans le cadre de la dynamisation du marché financier de la sous-région décidée par les Chefs d'Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, et d'autre part conformément à la mise en oeuvre de son Plan Stratégique et de Développement.

L'opération qui a été lancée le 1er novembre 2022 a connu un fort engouement auprès du public, avec plus de **FCFA 7.069.932.000** (sept milliards soixante-neuf millions neuf cent trente-deux mille Francs CFA) d'intentions d'achat. Au terme de la période de souscription, le montant des souscriptions enregistrées était de **FCFA 5.665.032.000** (cinq milliards six cent soixante-cinq millions trente-deux mille Francs CFA), soit un taux de souscription de **113%**. Pour rappel, les règles d'allocation arrêtées dans le cadre de cette opération prévoient en cas de sursouscription, de servir en priorité les personnes physiques ; les demandes de titres des personnes morales seront quant à elles, servies au prorata des titres restants.

Conformément à l'objectif de levée de fonds défini au préalable, la SCG-Ré a décidé d'arrêter le montant de l'opération à uniquement **FCFA 5.000.000.000** (cinq milliards de Francs CFA).

#### CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :

|                               |                                                                                        |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Nature de l'opération         | Emission d'actions nouvelles par Appel Public à l'Épargne (APE)                        |
| Objet de l'opération          | Financement de l'expansion des activités commerciales de la SCG-Ré dans la sous-région |
| Montant initial de l'émission | 5.000.000.000 FCFA                                                                     |
| Montant collecté              | 5.665.032.000 FCFA                                                                     |
| Montant retenu                | 5.000.000 000 FCFA                                                                     |
| Nombre de titres émis         | 250.000 Actions                                                                        |
| Prix de l'action              | 20.000 FCFA                                                                            |
| Place de cotation             | Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)                            |

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) en sa qualité d'Emetteur, et la Société de Bourse Africa Bright Securities (ABS) en sa qualité d'Arrangeur et Chef de file, remercient vivement les Autorités gabonaises et de la CEMAC, les régulateurs (COSUMAF et CIMA), le public, les acteurs du marché financier de l'Afrique Centrale et les membres du Comité de Pilotage, pour leur contribution à la réalisation de cette opération.

Fait à Libreville, le 08 décembre 2022  
L'Administrateur-Directeur Général  
Dr Andrew GWODOG



Arrangeur et Chef de file :



Cotation :



Syndicat de placement :





Filiale du  
FGIS

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) et par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), sous le Visa N° COSUMAF-APE-03/22, délivré le 03 octobre 2022.

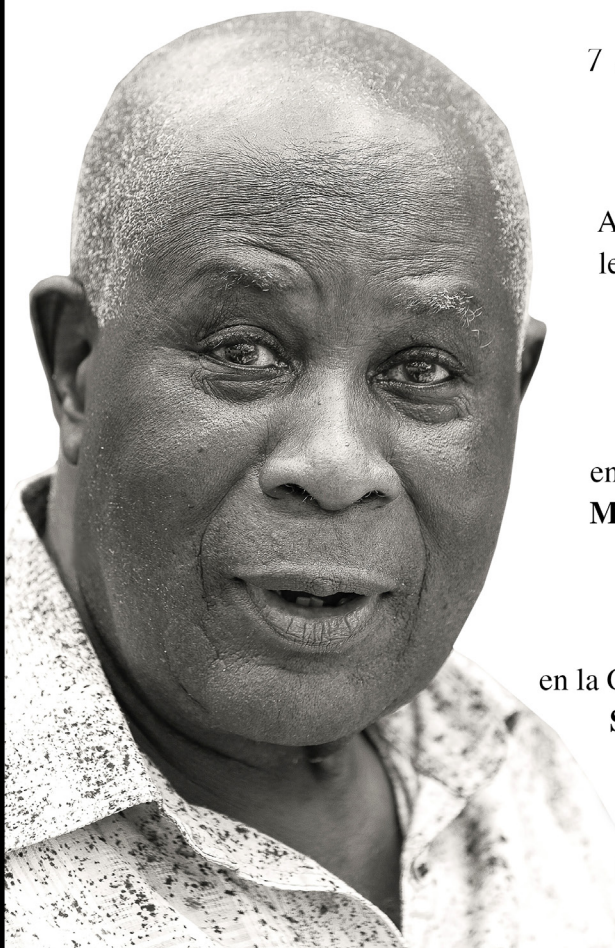
## NÉCROLOGIE



Les familles Balimba, Pongault et Potard Mohoussa ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres des familles respectives, des amis et connaissances et les collègues des Dépêches de Brazzaville du décès de leur fils et neveu Bienvenu Balimba, survenu le vendredi 2 décembre 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n° 79 de la rue Likouala à Poto-Poto (Arrêt de bus la Mucodec de l'avenue de France).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



### IN MEMORIAM

## GEORGES MABONA

7 Avril 1937 - 5 Novembre 2022

Afin de commémorer religieusement les « 40 jours » de son rappel à Dieu, des messes seront célébrées pour le repos de son âme

📍 **Brazzaville,**  
en la Basilique Sainte-Anne du Congo  
**Mercredi 14 décembre 2022 à 14h00**  
Messe d'action de grâce

📍 **Pointe-Noire,**  
en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption  
**Samedi 17 décembre 2022 à 9h30**  
Messe d'action de grâce

Vous y êtes aimablement conviés

## COMMUNIQUÉ

Sortie officielle de l'Association des anciens élèves du CEG 8 février 1964 en sigle 2AEC8F.

Le 15 décembre 2022 au n°46 avenue de la Tsiémé chez «Maman Florance».

Pour adhésion merci de contacter le :

Tel : +242 06 991 13 13

Le siège est situé au n°58 Av de France à Poto Poto BZV



## ANNÉE AFRICAINE DE LA NUTRITION

## Le Congo participe à la réunion de haut niveau à Abidjan

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a participé le 8 décembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à la réunion de haut niveau de l'année africaine de la nutrition sur le thème « Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent », a décliné la politique congolaise en la matière.

Présidés par le vice-président de la République de Côte d'Ivoire, Tiémoko Meyliet Koné, en présence de sa majesté Letsie III, roi du Lesotho, les débats de la réunion ont porté sur la vision à long terme de l'Agenda 2063, incluant les aspirations communes adoptées par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Le rendez-vous d'Abidjan, en effet, a mis l'accent sur la nécessité d'un élan politique solide pour mobiliser les investissements requis afin de lutter contre la faim et la malnutrition sur le continent. Une vision consistant à faire progresser vers les Objectifs de développement durable des Nations unies et régionaux.

Le chef du gouvernement congolais a pris la parole au cours du premier panel sur le thème « Malnutrition et impact sur le capital humain » et a présenté les actions me-



Les participants à la réunion de haut niveau/Primature/DR

nées par son pays pour éradiquer la faim. Anatole Collinet Makosso a notamment parlé de la réduction d'ici à 2026 d'au moins 50% de la prévalence de toutes les formes de malnutrition ; l'adoption en 2013 du Plan d'action de lutte contre la malnutrition chronique. La République du Congo a, par ailleurs, approuvé en 2019 sa politique nationale de l'alimentation scolaire, avec pour philo-

sophie la promotion de la consommation locale au sein des écoles et des communautés limitrophes pour la production agricole locale. Elle a aussi créé les jardins scolaires à travers le projet « Les classes vertes » avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route continentale de l'An-

née africaine de la nutrition, ces assises ont été instituées par l'Union africaine (UA), en février dernier, lors de sa 35e session statutaire. Le but étant de renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain. Placée sous l'égide de la présidence de la République ivoirienne, en sa qualité de parrain de l'Année africaine de la nutrition, cette rencontre a réuni

les chefs de gouvernement de l'UA, l'AUDA-Népad, les communautés économiques régionales, le Parlement panafricain, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et les départements de la Commission de l'UA concernés par les problématiques de la nutrition ainsi que de la sécurité alimentaire.

Parfait Wilfried Douniama

**RÉPUBLIQUE DU CONGO**  
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

**La semaine des métiers du Raphia**

**THÈME**  
**LES MÉTIERS DU RAPHA DANS LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE**

**16 au 23**  
**Déc. 2022**

**Hotel PEFACO**  
**Brazzaville**

**@Ministère des PME**

**FONDATION GOTÈNE**

**AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE**

**CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE**

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

**Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène**  
**Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71**

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

**fondationmarcelgotene@gmail.com**  
**www.fondationgotene.com**



DÉFENSE

# Le Congo et l’Angola renforcent leur coopération

Une délégation de l’inspection générale des Forces armées angolaises, conduite par le directeur général adjoint de l’Inspection du ministère de la Défense, des Anciens combattants et des Vétérans de la patrie, le lieutenant général Gildo Carvalo Dos Santos, a eu une séance de travail le 9 décembre à Brazzaville, avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

L’objet de la rencontre, a indiqué l’inspecteur supérieur pour les opérations, chargé de la communication et la technologie de l’information, le général de brigade Samuel Luis, s’inscrivait dans le cadre « des échanges d’expériences entre les deux inspections comme réponse à la visite que l’inspection générale des Forces armées

congolaises avait réalisé en Angola en 2010 ». Il a ajouté : « *C’était pour nous l’occasion de présenter nos civilités au ministre de la Défense nationale, et pendant cet entretien, il a rappelé les liens d’amitié qui existent entre les deux pays et les deux peuples, mais aussi la nécessité de renforcer l’amitié et les relations entre les deux forces armées* ».

Parlant de leur séjour au Congo, le général de brigade Samuel Luis a souligné qu’il a été question pour les deux institutions de voir comment est-ce qu’elles s’organisent dans leur fonctionnement.

*Guillaume Ondze*

COP 15 - MONTRÉAL

## Antonio Guterres estime que l’humanité est devenue une «arme d’extinction massive»

Après la COP 26 climat vient la COP15 biodiversité. Elle a été ouverte à Montréal, au Canada, par une phrase choc du secrétaire général de l’Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres.

L’humanité est devenue une «*arme d’extinction massive*» et il est temps de cesser la «guerre à la nature», a déclaré le chef de l’ONU, Antonio Guterres, appelant les pays à prendre des décisions courageuses à la COP15 biodiversité. «*Avec notre appétit sans limite pour une croissance économique incontrôlée et inégale, l’humanité est devenue une arme d’extinction massive*», a-t-il lancé lors du lever de rideau de cette conférence à Montréal, qu’il voit comme «*notre chance d’arrêter cette orgie de destruction*».

interconnectée - lui tient à cœur. Le patron de l’ONU s’exprimait dans la foulée du Premier ministre canadien, Justin Trudeau, interrompu par les tambourins de représentants d’un peuple autochtone local. «*Génocide des autochtones = écocide*», «Pour sauver la biodiversité, arrêter d’envahir nos terres», proclamait leur banderole, brandie quelques minutes sous les applaudissements d’une partie de la salle, avant qu’ils ne soient escortés, dans le calme, vers la sortie.

**Des défis considérables**  
Un million d’espèces est

voque un chaos climatique - des vagues de chaleur et feux de forêt aux sécheresses et aux inondations.

**Une ambition phare surnommée 30x30**  
A Montréal, plus de 190 pays sont réunis, du 7 au 19 décembre, afin de tenter de sceller un pacte décennal pour la nature et éviter ainsi une sixième extinction de masse. Mais l’issue des négociations, portant sur une vingtaine d’objectifs destinés à sauvegarder les écosystèmes d’ici à 2030, reste incertaine. «Aujourd’hui nous ne sommes pas en harmonie avec la nature, au contraire nous jouons une mélodie bien différente», une «*cacophonie du chaos jouée avec des instruments de destruction*», a résumé le secrétaire général de l’ONU. «*Et en fin de compte, nous nous suicidons par procuration*», a-t-il ajouté, avec des répercussions sur l’emploi, la faim, la maladie et la mort. Les pertes économiques dues à la dégradation des écosystèmes, quant à elles, sont estimées à 3 000 milliards de dollars par an à partir de 2030.

*Noël Ndong*

**«Génocide des autochtones = écocide» «Pour sauver la biodiversité, arrêter d’envahir nos terres»**

Un million d’espèces menacées d’extinction  
Depuis sa prise de fonction en 2017, Antonio Guterres, ancien Premier ministre portugais, a fait du changement climatique son cheval de bataille. Ses dénonciations enflammées lors de l’ouverture solennelle de la réunion COP15 montrent que le sort des plantes, des animaux et des milieux naturels menacés - une crise

menacé d’extinction, un tiers des terres est gravement dégradé et les sols fertiles disparaissent, tandis que la pollution et le changement climatique accélèrent la dégradation des océans. Les produits chimiques, les plastiques et la pollution atmosphérique étouffent la terre, l’eau et l’air, tandis que le réchauffement de la planète dû à la combustion des énergies fossiles pro-

TRIBUNE LIBRE

## Histoire et événement : déclaration du 12-12-1975

Le Comité central du Parti congolais du travail (PCT) s’était réuni en session extraordinaire du 5 au 11 décembre 1975 à Brazzaville, pour se prononcer sur la campagne en vue de radicaliser la révolution, lancée par le camarade Marien Ngouabi, campagne largement approuvée par les masses et les organisations de base du parti.

Les membres du Comité central, après analyse profonde et soutenue, avaient constaté que la situation qui prévalait dans notre pays était préoccupante et qu’il fallait une action révolutionnaire vigoureuse, en vue d’un redressement et d’une accélération du mouvement révolutionnaire.

Ils avaient constaté :

Que les entreprises d’Etat mises en place par la révolution en vue du combat économique, non seulement ne vivaient pas, mais encore, mettaient en cause la volonté du peuple congolais de continuer la lutte de libération économique ; Que les organisations de base du parti qui devaient encadrer les masses en vue de cette lutte manquaient de combativité ; Que la direction politique manquait de cohésion et de dynamisme ; Et qu’en conséquence, la révolution risquait d’être récupérée par les forces réactionnaires de l’intérieur et de l’extérieur.

C’est pourquoi le Comité central du PCT, après critique et autocritique, avait décidé d’engager un mouvement révolutionnaire profond : la radicalisation.

Ce mouvement de radicalisation, lancé au lendemain de la deuxième session ordinaire du Comité central, avait pour mission de hâter la mise en application des directives du deuxième congrès ordinaire pour la réalisation du programme de libération nationale.

Sa mission essentielle était de modifier qualitativement la situation nationale, de lier la théorie à la pratique, de mobiliser le peuple congolais pour l’atteinte des objectifs fixés par le PCT.

L’analyse de la situation politique et économique du pays avait conduit les membres du Comité central à constater le blocage du processus révolutionnaire.

Ce blocage, imputable à l’insuffisance de notre organisation, se traduisait par une pratique et des méthodes de travail néfastes d’une part, et une faiblesse notoire du secteur économique d’Etat, d’autre part.

Face à cette situation préoccupante, le Comité central du PCT avait engagé l’ensemble du peuple congolais à se ressaisir, à reprendre conscience en lui-même afin de mettre un terme à cet état de choses. Pour y parvenir, le Comité central avait décidé de mesures de radicalisation tant au niveau des structures politiques devant permettre de conduire avec efficacité la lutte de libération nationale, qu’au niveau des structures économiques, sans oublier la transformation de l’homme congolais qui demeure l’élément fondamental de cette radicalisation.

Le Comité central, en engageant ce mouvement de radicalisation, comptait sur la disponibilité ainsi que l’engagement révolutionnaire et patriotique pour supporter toute épreuve et tout désagrément qui pourraient résulter d’un changement dans le mode de vie artificiel auquel l’avait habitué l’impérialisme.

Ce mouvement de radicalisation, qui se voulait profond, devait gagner progressivement mais fermement tous les milieux, ainsi que tous les secteurs de la vie nationale.

Pendant toute la phase de radicalisation de la révolution, les cadres et les militants de base se devaient de soutenir ce mouvement et assurer la sécurité du peuple tout comme de ses acquis.

47ans après, dans un contexte et une orientation politique différents, par devoir de mémoire, souvenons-nous de ce mouvement historique, et tentons d’en tirer la substantifique moelle, synonyme de respect de la ligne et des objectifs, de courage politique et d’humilité.

*E. A Bongouandé, membre du Comité central du PCT*



COOPÉRATION

Le Japon intéressé par les minerais stratégiques de la RDC

En séjour au Japon dans le cadre du renforcement de la coopération entre les gouvernements congolais et japonais, la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a reçu la liste des minerais stratégiques pour l'investissement nippon en République démocratique du Congo (RDC).

La présentation de la liste des minerais stratégiques a eu lieu au cours d'un déjeuner d'affaires qui a réuni la délégation congolaise, conduite par la ministre Antoinette N'Samba Kalambayi, et les responsables de l'Agence des ressources naturelles et combustibles ainsi que ceux de Jogmec, des structures sous-tutelle du ministère japonais de l'Economie, Commerce et Industrie. La liste des minerais spécifiques dont le Japon a besoin pour investir en RDC a été présentée par le directeur général de l'Agence des ressources naturelles et combustibles, Yuki Sadamitsu. Il s'agit du lithium, du manganèse, du nickel et du cobalt. Ces minerais stratégiques interviennent dans la fabrication des batteries et véhicules électriques. Réputé grand constructeur des



La délégation congolaise avec les investisseurs japonais

véhicules, le Japon voudrait s'approvisionner directement auprès de la RDC. Pour sa part, la ministre a présenté les opportunités d'investis-

sement en RDC qui détient la plus grande réserve mondiale de ces minerais qui jouent un rôle incontournable dans la transition énergétique.

Dans un esprit gagnant-gagnant, à en croire Antoinette N'Samba Kalambayi, la RDC détient non seulement ces minerais mais aussi elle a besoin de l'expertise et

de la technologie du Japon pour les transformer localement en vue de constituer une chaîne de valeurs. Yuki Sadamitsu a assuré la ministre congolaise des Mines que le Japon s'occupera aussi du volet social à travers la construction des hôpitaux, des écoles et des routes afin de booster le développement communautaire. Notons que la délégation congolaise, avec à sa tête la ministre des Mines, était constituée de la conseillère principale du chef de l'Etat et coordinatrice de la task force Japon, Kelly Lunda Mawaya; du secrétaire général aux Mines, Jacques Ramazani; du chargé d'affaires de l'ambassade de la RDC au Japon, Espé- Martin Kapongo Kapongo; et du consultant à l'ambassade de la RDC au Japon, le Pr Lukumwena Nsenda.

Blandine Lusimana

BASE MILITAIRE DE KITONA

Les nouvelles recrues appelées à interioriser la devise «Ne jamais trahir le Congo»

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'était rendu le 8 décembre à la base militaire de Kitona, dans le Kongo central, afin de requinquer le moral des troupes et les assurer de son accompagnement dans le processus de redynamisation de l'armée nationale censé booster son efficacité.

Il n'y avait pas meilleure façon d'exprimer la reconnaissance de la nation aux compatriotes qui servent sous le drapeau que la visite officielle, la première du genre de l'autorité suprême du pays, effectuée dans le centre d'instruction de Kitona. Parade, honneurs militaires, fanfares, passage des troupes en revue, déploiement des unités, etc, tout y était pour assurer la solennité de l'événement. Devant des centaines de nouvelles recrues, 10 200 au total à avoir rejoint les rangs, et les éléments de diverses unités déployées à la Place Moanda, le commandant suprême des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la police nationale congolaise a réitéré sa détermination à redorer le blason terni de l'armée nationale et à la restituer dans son prestige d'antan. Depuis son avènement à la magistrature suprême du pays, a-t-il indiqué, l'amélioration des conditions de vie des militaires n'a cessé d'être au cœur de ses préoccupations. Son engagement à soutenir les hommes en uniforme, a-t-il dit, se manifestera au travers des actions qu'il va dorénavant poser en leur faveur. «Nos ennemis se sont longtemps joués du Congo. Tout ceci parce que nous étions désorganisés. Ils ont tout fait pour saper le moral de nos troupes», a regretté le chef de l'Etat, avant de tirer le tocsin de la révolte. «Je ne veux plus de ça», a martelé Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, arrachant au passage un flot d'applaudissements de la part des principaux intéressés. Il a assuré les différentes unités de sa totale disponibilité à prendre en charge tous les problèmes liés au vécu quotidien des soldats ainsi que ceux de leurs dépendants. «Vos problèmes sont désormais les miens», a avoué le président de la République. Parlant de la loi de programmation militaire en cours d'examen au Parlement - inexistante depuis de nombreuses années -, il a indiqué qu'elle constitue une base sur laquelle vont désormais s'opérer les décaissements des fonds en faveur de l'armée en vue de son développement. Ceci, a-t-il ajouté, contribuera à mettre fin à la vile pratique de détournement de la ration destinée aux soldats. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, exhorté les militaires à la discipline en toute circonstance et à protéger leurs frères et sœurs civils longtemps victimes des tracasseries. Enfin, l'autorité suprême du pays a insisté sur l'appropriation, par les militaires, de la devise «Ne jamais trahir le Congo», pour en faire tout un crédo. Une façon, pour eux, de dissuader tous les esprits malveillants qui tentent de les soudoyer afin de profiter des ressources du pays. Un briefing avec le commandant de la base et une visite des installations ont clôturé cette manifestation qui, à n'en point douter, marque un tournant décisif dans le processus de redynamisation des FARDC.

Alain Diasso

NAIROBI III

Adhésion des groupes armés au PDDRCS

En présence de tous les délégués des groupes armés, de la société civile, des femmes victimes des violences sexuelles de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et du Tanganyika, la troisième session des consultations de paix de Nairobi s'est achevée le 6 décembre dernier.

Le communiqué final signé par le facilitateur, Uhuru Kenyatta, le mandataire spécial du chef de l'Etat et tous les représentants des groupes armés reprend dix principales décisions et résolutions dont l'acceptation du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S), tout en désavouant de manière unanime son principal animateur national. « Les groupes armés expriment leur manque de confiance avec certains animateurs du PDDRCS au regard de leur passé accablant qui a été décrié par eux et les autres composantes de la société civile. Le facilitateur s'engage à discuter de la question

avec le président de la République démocratique du Congo», souligne le communiqué à ce sujet. Les signataires du communiqué de Nairobi III ont aussi décidé de la mise en place d'un groupe de travail devant examiner et traiter la question des détenus et prisonniers des groupes armés et faire rapport aux instances judiciaires spécialisées pour une solution idoine. Le facilitateur de Nairobi III s'est engagé à porter à l'attention du chef de l'Etat des revendications d'intégration dans l'armée régulière congolaise des membres des groupes armés, lesquelles sont contraires à l'esprit du PDDRCS.

Les participants ont, en outre, demandé que le programme de développement des 145 territoires travaille en étroite collaboration avec le PDDRCS afin de permettre l'intégration des membres des communautés en vue de créer des opportunités d'emploi, de commerce et d'entrepreneuriat au niveau local. Un appel au soutien des partenaires humanitaires a été lancé à l'endroit du PDDRCS. Enfin, une série de rencontres est prévue au mois de janvier 2023 dans les villes de Goma, Bukavu et Bunia pour évaluer les progrès réalisés et les préparatifs des autres résolutions à moyen et long terme.

A.D.

PORT EN EAU PROFONDE DE BANANA

Les travaux de construction lancés depuis le 9 novembre

Dans son itinérance dans le Congo profond, précisément dans la ville côtière de Moanda, au Kongo central, le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, n'a pas manqué d'effectuer une descente sur le site devant accueillir le port en eau profonde de Banana.

Le passage du président de la République au port en eau profonde de Banana lui a permis d'évaluer personnellement le niveau d'avancement des travaux dont il est, par ailleurs, l'initiateur. À son arrivée sur le site, il a eu droit aux explications, maquette à l'appui, du coordonnateur du projet et du représentant de la société concessionnaire, Dubai port world (DPW). Depuis la pose, en début d'année, de la première pierre lançant officiellement la construction de cet important ouvrage, c'est seulement le 9 novembre dernier que le chantier a effectivement pris

corps, à en croire le délégué de DPW. Cet état des choses, a-t-il expliqué, résulte des obligations suspensives qu'il fallait régler en amont telle que la livraison du terrain. La commission chargée de l'expropriation et de l'indemnisation des personnes affectées par ce projet a eu, en effet, maille à partir avec certains privés qui continuent de faire de la résistance. En attendant le dénouement judiciaire de certains cas litigieux, 90% des personnes concernées ont déjà commencé à évacuer les lieux après indemnisation. Au stade actuel, les travaux concernent principalement

l'érection du mur de soutènement (enrochement), une sorte de superstructure de près de 2km à réaliser endéans sept mois et destinée à contenir les érosions. Puis s'en suivra, au niveau de la phase 1, la construction d'un quai de 600 m2 et de 25 hectares d'espace de stockage. Fort des informations reçues auprès des principaux exécutants du projet, Félix Tshisekedi est rentré satisfait à Kinshasa, avec la conviction que la République démocratique du Congo pourra, dans un futur proche, se doter d'un port en eau profonde à la hauteur de ses ambitions.

A.D.



CONCOURS DE PLAIDOYER ET D'ÉLOQUENCE

Bénédie Kenguette et Victoire Bimbou lauréates de la 8<sup>e</sup> édition

Initiée par la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo à l'occasion de la Quinzaine des droits humains, la huitième édition du concours de plaidoyer et d'éloquence s'est tenue le 9 décembre au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (PSB), au terme de laquelle Bénédie Dorkas Kenguette et Victoire Bimbou ont respectivement remporté les prix du plaidoyer et de l'éloquence.

Organisée sur le thème « La jeunesse d'aujourd'hui, les leaders de demain. Plaidoyer pour l'avenir », la huitième édition du concours de plaidoyer et d'éloquence s'est déroulée en deux étapes, la demi-finale et la finale. Les sujets

au droit au mariage et au don total de soi envers celui ou celle que l'on a choisi ? ». Pour les dix finalistes, quatre filles et six garçons qui se sont succédé sur la scène, il s'agissait de montrer le rôle primordial des jeunes, leur poten-

Le concours de plaidoyer et d'éloquence est un exercice formateur, mais très difficile qu'ils ont mené à terme avec beaucoup d'engagement tant dans leur prestation que dans la manière dont ils se sont appropriés les su-

humains, de leur offrir une tribune et un mode d'expression qui les aident à partager leur vision du monde et surtout, d'être des forces motrices pour faire bouger les choses », a indiqué Giacomo Durazzo, ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Congo.

Voix captivante et discours pertinent, Bénédie Dorkas Kenguette s'est imposée avec brio devant les autres candidats de cette huitième édition du concours de plaidoyer. Etudiante en troisième année de licence en droit public et âgée de 20 ans, elle a réussi à renverser la tendance sur tous les plans. En effet, elle est la première fille à remporter le concours de plaidoyer et grâce à sa victoire, elle a offert à l'université de Loango, implantée à Pointe-Noire, l'opportunité d'être pour la première fois l'établissement champion à ce concours.

« Remporter ce sacre est un rêve qui se réalise car l'année dernière, j'avais candidaté, mais malheureusement je n'étais pas présélectionnée. Et cette année, étant sélectionnée, j'avais grandement soif de gagner. Ce n'était pas facile car tous les candidats étaient

exceptionnels. Je suis simplement ravie de voir les fruits de mes recherches payés », s'est réjouie la lauréate. Grâce à ce prix, elle a remporté un ordinateur, des ouvrages de droit et de culture générale.

Arrivée deuxième en plaidoyer, Victoire Bimbou, 22 ans, étudiante en master I de droit privé à l'Université Marien-Ngouabi, s'est finalement consolée en remportant le prix de l'éloquence. En effet, la lauréate a considérablement fait sensation lors de ses deux passages qui forçaient l'admiration du public. Comme Bénédie, elle avait essuyé un échec lors de sa première participation pour finalement remporter cette victoire en retenant sa chance.

« Ceux qui ne sont pas retenus, sachez que vous n'avez pas démerité. Persévérez dans le travail avec force et honneur », a exhorté Bélanda Ayessa, directrice du mémorial PSB.

Notons qu'en guise d'encouragements, chacun des trois autres finalistes et des cinq autres étudiants arrivés en demi-finale ont bénéficié de présents constitués de gadgets, ouvrages et smartphones.

Merveille Atipo



Bénédie Kenguette recevant son prix des mains de Bélanda Ayessa et de Giacomo Durazzo/Adiac

pour les deux passages étaient « L'éducation, meilleur outil pour changer le monde » et « La loi Mouebara : entrave à la coutume,

tiel et leurs capacités à être des acteurs ainsi que des actrices de changements constructifs pour un meilleur monde de demain.

jets et les ont défendus. « Au-delà de la compétition, il s'agit d'inciter les jeunes à se saisir des questions liées aux droits

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Un réseau de festivals d'Afrique centrale créé à Brazzaville

En marge de la sixième édition du festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza, qui s'est tenue du 7 au 10 décembre à Brazzaville, le Réseau de festivals traditionnels d'Afrique centrale (Reftrac) a été créé le 9 décembre, au siège de l'Unesco à Brazzaville.

Après deux jours d'atelier en management des industries culturelles et créatives, en vue du développement du secteur des arts du spectacle, animé par le Dr Eric Loembet, les directeurs de festivals de quelques pays d'Afrique centrale ont signé un protocole d'accord pour la création et la mise en œuvre du Reftrac, en présence de Dodé Houéhouha, chef du secteur culture de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo.

Il s'agit notamment de Romuald Mbepa, directeur général adjoint du festival Feux de Brazza ; de l'honorable Célestin Faso Mushigo, coordonnateur général du Festival national de Gungu, en République démocratique du Congo ; d'Ankamoua Loubangoye,



Romuald Mbepa signant le protocole d'accord du Reftrac en présence des autres membres du réseau/Adiac

directrice du Festival économique et culturel d'Okondja, au Gabon ; de Liliane Messi Essono, directrice du Festival international de musiques traditionnelles, au Cameroun.

La naissance de ce réseau est partie d'un constat. « Le secteur des arts de la scène est l'un des plus actifs dans la diversité de la création artistique. Le nombre de festi-

vals que compte la sous-région et la grande production de spectacles témoignent à suffisance du grand potentiel de ce secteur. Potentiellement riche et disposant de nombreux atouts, l'Afrique centrale peine cependant à développer et pérenniser les festivals qui sont organisés dans son espace. Les artistes et les groupes de musique

traditionnelle ne circulent quasiment pas dans la sous-région », a expliqué Célestin Faso Mushigo.

Ainsi, face à cette situation, le Reftrac, en tant que plateforme de coopération culturelle, se donne la mission d'œuvrer pour l'identification, la promotion, la valorisation et la sauvegarde des musiques patrimoniales en Afrique cen-

trale ; ainsi que la circulation des artistes et la mise en place d'un marché régional des spectacles de musiques traditionnelles.

« On a pour habitude de dire que seul on va vite, mais ensemble on va loin. Au nom de l'Unesco, je réitère l'engagement de notre organisation à accompagner l'opérationnalisation et la redynamisation de ce réseau naissant afin que tous ensemble, aux côtés des pays, avec d'autres partenaires comme l'Organisation internationale de la Francophonie, nous continuons à travailler afin de permettre à ces différents festivals de contribuer au rayonnement et à la valorisation de la culture en Afrique centrale », a déclaré Dodé Houéhouha.

M.A.



DISPARITION

# La chanteuse Tshala Muana a tiré sa révérence

De son vrai nom Elisabeth Muidikayi, l'artiste musicienne Tshala Muana est décédée le 10 décembre à l'âge de 64 ans, des suites d'un malaise à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo.



Née le 13 mai 1958 à Lubumbashi, Elisabeth Tshala Muana a rendu l'âme samedi matin dans un hôpital de Kinshasa, fauchée par un violent malaise. La reine du Mutwashi, encore appelée affectueusement « La Mamu nationale », était l'une des icônes de la musique féminine de la République démocratique du Congo (RDC). Chanteuse de renom et danseuse de charme, la patronne de « La dynastie Mutwashi », son orchestre, a su, par sa voix angélique, fidéliser ses nombreux mélomanes des décennies durant. Tshala Muana s'en est allée, laissant derrière elle un héritage musical immense constitué des

titres de bonne facture, qui resteront à jamais gravés dans la mémoire collective de ses nombreux fanatiques et mélomanes, tant au sein de son pays d'origine, la RDC, qu'au-delà des frontières. Très engagée, « La Mamu » fut aussi une femme politique qui a milité aux côtés de l'ancien président Joseph Kabila Kabange. De 2000 à 2002, elle a siégé au sein de l'Assemblée constituante et législative de transition, avant de devenir, des années après, présidente de la ligue des femmes du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie.

La Rédaction

HUMEUR

## Et la fidélité en question...

La fidélité, contrairement à l'ingratitude, a plus d'avantages car elle est mieux récompensée. C'est la qualité d'une personne au service d'une autre ou de la société à travers des actions et actes de confiance. Etre fidèle, c'est donc s'acquitter de ses fonctions avec dévouement et obéissance auprès de celui qu'on est appelé à exercer. A ce propos, Emile Durkheim, sociologue français, d'ajouter, « la fidélité est le dévouement que les salariés de toutes sortes doivent à ceux qui les emploient ». Car la fidélité traverse tous les champs sociaux de la vie humaine, du foyer conjugal à la politique en passant par de nombreux autres de la vie sociale.

Les gestes de fidélité sont mieux récompensés que ceux qui expriment de l'ingratitude. Et l'universitaire Jean Pralong, responsable de la chaire Nouvelles carrières de Rouen Business School, dans son étude « Bouger n'est pas jouer, pourquoi les cadres fidèles sont les mieux récompensés », a analysé que pour faire carrière et progresser professionnellement, les cadres ont, en effet, intérêt à rester fidèles à une personne morale, à une entreprise voire à un homme au lieu de miser sur « un idéal type virtuel qui n'arrivera peut-être jamais et c'est de la trahison totale ».

La fidélité, maître mot sur toutes les lèvres des intellectuels, est-elle vaine ou une réalité objective ? Nombreux ont compris qu'elle n'est pas un vain mot, car les statuts de plusieurs cadres d'aujourd'hui sont le fruit de leur fidélité, que l'on veuille ou non. Par la fidélité, on peut gravir certaines échelles de la vie sociale. Alors, soyons donc fidèles, quelle que soit la structure, vis-à-vis de la hiérarchie, au lieu de chercher à la trahir à la moindre occasion. Ne dit-on pas que « la fidélité ne se dévoile bien que quand les choses tendent à balbutier et c'est là où elle paie mieux » ? Car l'homme fidèle a plus de prouesses surprenantes qui l'attendent toujours.

Il est important que le commun des mortels sache que « plus on est ingrat, plus on parseme des peaux de banane sur sa propre route », car on n'a jamais vu quelqu'un être récompensé parce qu'il a plus semé de l'ingratitude que de la fidélité.

La fidélité ouvre des portes aux horizons meilleurs et dissipe des ennuis sociaux, à l'opposé de l'ingratitude qui est un grand ron-geur. A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

COMPÉTITIONS CAF

## La campagne « Tous derriere Diabls noirs » lancée à Brazzaville

Les dirigeants du club multidisciplinaire Diabls noirs ont animé, le 9 décembre, un point de presse au cours duquel ils ont dévoilé les ambitieux de ce seul représentant congolais à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Ils ont, par la même occasion, dévoilé et lancé officiellement la campagne de soutien et d'accompagnement intitulée « Tous derriere Diabls noirs ».

«Tous derriere Diabls noirs», tel est le but de l'appel qui a été lancé le 9 décembre par les dirigeants de Diabls noirs, au cours d'un point de presse. Le moment de partage avec la presse nationale s'est transformé aussi en un véritable espace de communion des acteurs du sport congolais. En effet, outre les chevaliers de la plume et du micro, des anciens et nouveaux dirigeants du football ainsi que des représentants des institutions publiques ont opté d'unir leur énergie afin d'envoyer des ondes positives à ce club qui jouera, pour la première fois depuis sa création en 1950, la phase des poules d'une compétition de la CAF. Les dirigeants et sympathisants de Diabls noirs, dernier club congolais en lice pour la coupe de la CAF, souhaitent marquer la saison sportive 2022-2023 en visant le championnat national et la Coupe du Congo puis faire un bon



Les dirigeants et les partenaires du club après le lancement de la campagne « Tous derriere Diabls noirs »

parcours dans les compétitions continentales. Au cours de ce point de presse, ils ont lancé un appel à la mobilisation nationale, à l'engagement des partenaires puis ont dressé le bilan à mi-parcours de l'équipe avant de lancer une cagnotte en ligne. Présentant le projet « Tous derriere Diabls noirs », le président général de ce club, Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes, a loué les efforts de son prédécesseur qui était

à ses côtés lors du point de presse, Jean François Nden-guet. Selon lui, il est nécessaire que tous les acteurs de la société adhèrent à la vision de l'équipe Diabls noirs qui est sur le point de jouer une grande partie de son histoire. Donald Fylla a rappelé que ce club a vraiment besoin de l'apport de tous puisque les besoins sont énormes « Nous espérons qu'avec le soutien de tous, Diabls

noirs fera un bon parcours et rapportera la Coupe à la maison. Notre club est aujourd'hui dans la cour des grands. Nous devons fédérer toutes les énergies de la nation car il s'agit maintenant de l'étendard de notre cher et beau pays. Nous souhaitons une mobilisation générale, jusqu'au plus haut niveau. Nous ferons beaucoup de bruit pour redonner aux Congolais le désir de remplir les stades.

Les entreprises sont attendues, puisque l'apport de tous est vivement souhaité. Tout est possible à celui qui croit, ensemble, nous ferons des exploits», a indiqué le président général des Diabls noirs. Le nouveau staff technique du club, qui sera désormais dirigé par l'entraîneur congolais Barthélemy Ngatsono, secondé par son compatriote Danh Nsondé, a été également présenté. Cinq nouveaux joueurs issus de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Cameroun et du Gabon vont renforcer l'effectif des Diabls noirs. Précisons qu'initialement prévue pour le 16 novembre dernier, la cérémonie du tirage au sort des phases de groupes de la Ligue des champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération aura lieu dans les tout prochains jours.

Rude Ngoma



MONDIAL 2022

Messi et Martinez sauveurs d'une Argentine bousculée par les Pays-Bas

Malgré le génie de Lionel Messi, l'Argentine est passée tout près de la catastrophe face aux Pays-Bas, qui ont arraché une égalisation inespérée avant de s'incliner aux tirs au but (2-2 après prolongation, 4-3 tab), vendredi à Doha.

L'Albiceleste est donc sortie en vie mais un peu ébranlée de la séance fatidique qui avait été fatale au Brésil quelques heures plus tôt face à la Croatie, prochain adversaire de la bande à Messi, mardi en demi-finale. L'Argentine est entrée sur le terrain informée de l'élimination encore chaude de son meilleur ennemi, le Brésil, et poussée par les chants de ses supporters. En grande forme et ultra-motivé pour son 24e match de Coupe du monde en cinq phases finales, Messi a gratifié le public d'une première inspiration géniale à la 35e minute pour l'ouverture du score : accélération et passe à l'aveugle pour Nahuel Molina qui est parvenu à devancer le tacle de Virgil van Dijk et à marquer du bout du pied (35e). 1-0, score à la pause. En seconde période, l'Argentine a bien failli aggraver le score sur une rapide contre-attaque à la 59e minute, mais Mac Allister, qui a vu De Paul démarquer à sa droite, a gâché cette énorme occasion en ajustant mal sa passe, et les Oranje ont pu se dégager. Décidément intenable, Lionel Messi a continué à régaler le public par ses gestes, passes et accélérations de grande classe, contraignant Van Dijk à faire faute sur lui à l'entrée de la surface (61e). Mais le coup franc de la Pulga a atterri juste au-dessus du filet (63e). La balance jusque-là indécise a très nettement penché du côté argentin à la 71e minute lorsque l'arbitre espagnol Antonio Mateu Lahoz

a sifflé un penalty pour une faute de Dumfries sur Acuna.

**Super Martinez**

L'occasion pour Messi d'inscrire son dixième but en Coupe du monde, le quatrième lors de ce Mondial (71e). Son deuxième penalty réussi au Qatar après celui marqué lors de la défaite inaugurale contre l'Arabie Saoudite (2-1), et après celui manqué contre la Pologne (2-0), les deux fois en match de poule. Difficile à cet instant du match d'imaginer un instant l'incroyable renversement de situation qui allait conduire à l'égalisation des Pays-Bas, avec les deux entrants au départ et à l'arrivée des deux buts.

Le remplaçant Wout Weghorst, entré à la place d'un Memphis Depay assez transparent (78e), a lancé le premier pavé dans la mare argentine en trompant Emiliano Martinez d'une tête décroisée à la réception d'un centre de Steven Berghuis (83e), lui aussi entré en seconde période. Dès lors un vent de panique s'est mis à souffler dans le camp de l'Albiceleste, face à des Bataves métamorphosés et dangereux, comme sur cette lourde frappe de Luuk de Jong, de peu à côté (85e). Et un autre entrant, Leandro Paredes a encore décuplé les ardeurs adverses en dégageant volontairement le ballon vers le banc de touche oranje, provoquant la fureur de ses occupants et lui valant un avertissement (89e). Et l'incroyable est survenu à l'ex-



trême bout du temps additionnel, à la 90e minute plus... 11 : une feinte de frappe géniale sur coup franc de Teun Koopmeiners pour Weghorst, le super-remplaçant qui a marqué et égalisé d'un tir croisé du gauche et fait chavirer son camp de bonheur. Prolongation !

La prolongation n'a pas permis au score d'évoluer en dépit de plusieurs actions dangereuses, surtout côté argentin, dont un dernier tir d'Enzo Fernandez sur le poteau (120e+1). Et la séance des tirs au but a tourné à l'avantage des Argentins dont l'excellent Emiliano Martinez a détourné

Credit photos : Manan Vatsyayana/AFP

les deux premiers tirs des Oranje. Éliminée en huitièmes de finale par la France en 2018, l'Argentine championne du monde en 1978 et 1986 continue sa route vers un troisième sacre, qui serait le premier de sa superstar Lionel Messi.

AFP

La Croatie de Livakovic élimine le Brésil de Neymar

Revenu au score à trois minutes du terme, la Croatie a créé un nouvel exploit en éliminant le Brésil (1-1 a.p. 4-2 t.a.b.) vendredi en quart de finale à l'issue d'une nouvelle séance éprouvante de tirs au but.

Les finalistes en titre, dont désormais huit des neuf derniers matches à quitter ou doubler sont allés au-delà du temps réglementaire, seront opposés mardi en demi-finale aux Pays-Bas ou à l'Argentine, qui s'affrontent dans la soirée.

Le Brésil peut nourrir de gros regrets car au terme d'un match tactique et très serré, il avait réussi à trouver l'ouverture grâce au 77e but de Neymar, tout heureux d'égaliser Pelé à la 105e minute. Mais alors qu'il n'a plus battu d'adversaire européen en match à élimination directe depuis son sacre de 2002, le quintuple vainqueur de l'épreuve s'est fait rejoindre par des Vatrèni incroyables. Au bord de l'asphyxie et globalement peu dangereux, ceux-ci ont trouvé l'énergie de pousser une dernière contre-attaque, concrétisée par Petkovic (117e).

Lors de la séance fatale, Rodrygo et Marquinhos ont raté leur tentative tandis que les quatre tireurs Croates, qui avaient déjà eu l'occasion de se roder contre le Japon en 1/8, ont fait un carton plein.



Neymar, en pleurs, a égalé Pelé au nombre de buts marqués, mais n'est pas parvenu à mener la Seleção vers un sixième titre mondial (AFP)

Partis au petit trot et sûrement trop confiants, les Brésiliens ont pourtant rapidement compris après un premier frisson causé par un centre de Pasalic (12e) que ce ne serait pas la même promenade de santé contre les tacti-

ciens croates que face à la Corée du Sud.

**Le mur Livakovic**

Patients, calmes et quadrillant parfaitement le milieu de terrain pour bloquer haut les percées

adverses, les «Vatrèni» ont pris un malin plaisir grâce à leur technique léchée à faire déjouer la Seleção. Incapable d'écarter le jeu ou de s'ouvrir des brèches axiales sur des trop rares exploits indi-

viduels, celle-ci a laissé le soin à Vinicius d'allumer quelques mèches.

Peu inspirés, les joueurs de Tite sont bien revenus avec de meilleures intentions après la pause, mais ils ont alors trouvé sur leur route Livakovic (47e, 55e, 66e, 76e et 120e), le héros du jour côté croate.

Entrés en résistance, les Croates, en difficulté avec un Modric peu en vue pour désenclaver Kramaric devant et faire ainsi remonter leur bloc, ont alors montré qu'ils savaient courber l'échine à défaut d'inquiéter réellement Alisson.

A force de buter sur un mur, les Brésiliens ont même semblé s'agacer, écopant d'une poignée de cartons pour des gestes mal maîtrisés (Danilo, Casemiro, Marquinhos).

L'ouverture du score de Neymar face à des Croates émoussés par tous leurs efforts précédents aurait pu être synonyme de fin de match tranquille pour les Brésiliens, mais c'était mal connaître les obstinés Croates qui ont su arracher l'égalisation en même temps qu'une nouvelle séance de tirs au but.

AFP



MONDIAL 2022

# Olivier Giroud, who else?

Olivier Giroud a inscrit le but de la victoire de la France face à l'Angleterre (2-1). Les Bleus, tenants du titre, affronteront le Maroc en demi-finale mercredi. Parfois dénigré par la presse française, le doyen de 36 ans compte désormais 4 buts dans ce Mondial.

Il a poussé l'équipe de France jusqu'au titre de 2018, sans marquer, s'est éloigné de sa maison bleue quand Didier Deschamps a préféré la concurrence, mais il a joué des coudes pour s'imposer de nouveau sous le maillot bleu, sur lequel il rêve de broder une nouvelle étoile.

L'attaquant de 36 ans a offert à des Français malmenés le droit d'y croire encore. A la 78<sup>e</sup> minute, il a élevé sa grande carcasse sur un centre de son copain Antoine Griezmann pour punir son garde du corps Harry Maguire, pris au duel dans les airs.

La tête rageuse de l'avant-centre de l'AC Milan est la 14<sup>e</sup> qui finit au fond des filets en sélection. Elle porte son total de buts à 53 chez les Bleus, le quatrième d'un Mondial qatari qu'il embrasse avec la force et le courage d'un dernier combat.

Le grand barbu aux 118<sup>e</sup> sélections n'en finit plus d'étirer son histoire

dorée avec les Bleus, pourtant débutée tardivement à 25 ans en novembre 2011, alors qu'il était si loin de ses copains il y a un an de cela.

«Olivier s'est toujours bagarré, il a un fort caractère, il a eu une route parfois sinueuse mais il s'en est toujours sorti. Il est bien dans ses baskets et en plus il transmet ça à l'ensemble du groupe», l'a complimenté mardi le sélectionneur adjoint Guy Stéphan, qui le fréquente depuis dix ans maintenant. Quatre ans et demi après le sacre de Moscou, «je le trouve toujours à fort caractère, toujours aussi mobile sur le terrain, peut-être avec encore plus de malice», a poursuivi le numéro deux du staff, admiratif devant le mental de son attaquant.

«Mentalité d'un petit jeune»

Et dire qu'en septembre, sa participation au Mondial qatari était loin d'être certaine... Depuis un an, et sous la pression d'une presse

française qui a souvent milité pour Benzema, Didier Deschamps l'avait laissé de côté à chaque fois que l'attaquant du Real Madrid était disponible. Mais l'attaquant de l'AC Milan a su se rendre indispensable et gagner sa place, une nouvelle fois. Le forfait de Benzema lui a ensuite ouvert un boulevard vers le «onze» de départ.

«Depuis que j'ai été reconvoqué, j'avais un fort désir de montrer que j'étais à 200% avec l'équipe de France. Le coach m'a donné cette opportunité et je l'ai saisie», a-t-il glissé au début du tournoi.

Celui que Benzema avait comparé à un karting a mis la gomme au Qatar, avec une insolente réussite qui s'est exprimée d'entrée avec un doublé contre l'Australie (4-1). «Quelqu'un de sage m'avait dit: -on a tous vingt ans et le reste c'est de l'expérience-. Je joue comme un gosse de vingt ans, avec la mentalité d'un petit jeune qui



Credit photos : Anne-Christine Poujoulat/AFP  
difficiles et aujourd'hui, il est récompensé. Il a très souvent été critiqué, décrié, mais il a cette capacité à avoir ce mental, à être très fort dans sa tête, il n'a jamais rien eu de donné», disait Deschamps après le match contre la Pologne.

L'ancien joueur d'Arsenal et de Chelsea a fait très mal aux Anglais et encore beaucoup de bien aux Français.

AFP

## Tombeur du Portugal, le Maroc entre dans l'histoire du football africain

Le Maroc a une nouvelle fois fait valoir son hermétisme pour pousser vers la sortie du Mondial 2022 le Portugal (1-0) et entrer ainsi dans l'histoire de la Coupe du monde par la grande porte en devenant la première équipe africaine à se qualifier pour les demi-finales.

Après le Cameroun, le Sénégal et le Ghana, le quatrième essai aura donc été le bon et le nouveau pourfendeur des nations européennes, qui a tenu au Qatar la dragée haute à la Croatie, la Belgique, l'Espagne et maintenant la Seleçao, aura l'occasion mercredi de poursuivre son œuvre contre la France ou l'Angleterre.

Le héros du jour des Lions de l'Atlas, qui ont fini dans les cordes et éreintés, se nomme En-Nesyri. Déjà buteur en Russie et même au Qatar, le grand avant-centre a profité juste avant la pause d'une sortie approximative de Diogo Costa pour piquer parfaitement sa tête (42<sup>e</sup>) et débloquent une rencontre très tactique jusque-là.

Conscient de la discipline défensive des Marocains, le Portugal avait commencé en tentant de presser haut pour récupérer rapidement le ballon et de redescendre ensuite pour essayer de faire sortir son adversaire avant de le piquer par la précision du jeu long de Fernandes.

La der d'un Ronaldo en larmes ?

Un plan qui aurait pu rapidement fonctionner si Felix avait été plus tranchant (5<sup>e</sup>). Mais Bounou, qui est ensuite monté en régime (74<sup>e</sup> et 83<sup>e</sup>) au plus fort de la poussée portugaise en seconde période, a martyrisé son vis-à-vis.

Dans la nasse, Fernando Santos n'a eu d'autre choix que de faire rapidement entrer (51<sup>e</sup>) Ronaldo,



Youssef En-Nesyri unique buteur d'un Maroc qui entre dans l'histoire du football (Patricia DeMelo Moreira/AFP)

alors que Ramos, auteur d'un triplé contre la Suisse, a cette fois été transparent.

La 196<sup>e</sup> cape de CR7, nouveau co-détenteur du nombre de sélections internationales, a bien permis au Portugal d'affirmer son emprise sur le jeu, mais pas d'égaleriser malgré un duel de la star avec Bounou (90<sup>e</sup>). Les Portugais ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes car, face à des Marocains qui ont perdu Saïss (57<sup>e</sup>) et ont logiquement souffert après tous les efforts fournis jusque-là, ils ont eu plusieurs situations pour revenir au score. Mais quand ils ne sont pas tombés sur un gardien intraitable, Fernandes,

qui avait déjà touché la barre juste après l'ouverture du score (43<sup>e</sup>), a vu le cadre se dérober (64<sup>e</sup>). L'exclusion de Cheddira (90<sup>e</sup>+3) n'a cependant pas fait dévier de sa route le Maroc, qui n'a concédé qu'un but depuis le début du Mondial. Parfois au bord de la rupture, il réussit même l'exploit de décrocher une quatrième « clean sheet » en cinq matches.

Sorti en pleurs après ce scénario tragique pour le Portugal, Ronaldo, de plus en plus contesté au sein de la Seleçao, aura maintenant l'occasion de préciser quelle suite il entend donner à sa carrière à 37 ans.

AFP

## Croatie-Argentine et Maroc- France, les affiches du dernier carré

Les affiches des demi-finales de la Coupe du monde ont été dévoilées au terme des quarts de finale pleins de surprises.

La Croatie vainqueur du Brésil 4-2 aux tirs au but (1-1 au temps réglementaire) affrontera, le mardi, l'Argentine de Lionel Messi qui a écarté les Pays Bas à la même séance (4-3) au terme d'un nul de 2-2. Les deux sélections vont se croiser pour la troisième fois dans une phase finale de la Coupe du monde. Mais c'est la première fois qu'elles se croisent dans un match à élimination directe. Sur les deux dernières confrontations, les deux équipes partagent les victoires. En 1998, l'Argentine avait battu la Croatie 1-0 dans la phase de poules. En 2018, la Croatie a pris sa revanche 3-0. La Croatie reste avec le Maroc, les deux sélections encore restées en lice qui n'ont perdu le moindre match. Les Argentins sont avertis.

L'autre demi-finale mettra aux prises le Maroc, première sélection africaine à atteindre le dernier carré et la France tenante du titre et candidate crédible pour sa propre succession. Premier de leur groupe devant la Croatie et la Belgique, les Lions de l'Atlas ne cessent d'impressionner. Ils ont tour à tour éliminé l'Espagne et le Portugal. Jouer contre la France est un défi très excitant quand on sait que quelques stars marocaines comme Hakiki et Boufal jouent en Ligue 1. Le Maroc, rappelons-le, s'est imposé devant le Portugal 1-0. Les Bleus ont éliminé l'Angleterre 2-1 grâce à un nouveau but de Giroud. Les deux sélections vont s'affronter, pour la première fois, dans une phase finale de la Coupe du monde. Elles n'ont eu que très peu d'occasions de s'affronter en amical. Sur les cinq rencontres, le bilan indique trois victoires françaises contre une pour le Maroc et un match nul.

James Golden Eloué



SOMMET ETATS-UNIS/AFRIQUE

# Une impulsion majeure aux relations entre les deux parties

Les Etats-Unis organisent, du 13 au 15 décembre, un sommet qui réunira des personnalités de tout le continent africain pour discuter des moyens audacieux et concrets pouvant renforcer les liens et faire progresser les priorités communes.

Le sommet des dirigeants États-Unis-Afrique, auquel prendra part le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, sur invitation de son homologue américain Joe Biden, va souligner l'importance des relations entre les deux continents et une coopération accrue sur les priorités mondiales communes. Selon le président américain, « la rencontre s'appuiera sur les valeurs communes pour mieux favoriser l'engagement économique et promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme ».

Le sommet comprendra des sessions qui porteront sur les thèmes suivants : la diaspora et les jeunes leaders africains ; la santé mondiale et la sécurité alimentaire; le changement climatique et l'énergie ; les investissements dans les infrastructures.

Au cours de l'US-Africa business forum qui se tiendra

pendant le sommet, les chefs d'État africains ainsi que des responsables américains et africains des milieux d'affaires et des pouvoirs publics discuteront des moyens de faire progresser des partenariats mutuellement bénéfiques pour créer des emplois et stimuler une croissance inclusive et durable.

Lors du sommet, le président américain fera la promotion des partenariats ainsi que des investissements stables et fiables que les États-Unis ont à offrir, permettant aux entreprises d'Afrique et des États-Unis de prospérer.

En prélude à cet événement dont la dernière édition s'est tenue en 2014, la secrétaire adjointe du bureau des Affaires africaines, Molly Phee, et le directeur principal des Affaires africaines, Judd Devermont, ont donné, le 7 décembre, une conférence de presse en ligne.

Au cours de cette rencontre,

Judd Devermont a indiqué que les discussions tourneront autour de « l'établissement de partenariat du XXI e siècle », assurant: « *Durant le sommet, nous allons parler de certains défis les plus urgents au monde, de la pandémie et du changement aux conséquences négatives de l'invasion de l'Ukraine, en passant par les questions qui nous concernent tous : la démocratie et le gouvernement, la sécurité, le commerce, l'investissement et le développement* ».

Pour la secrétaire adjointe aux Affaires africaines, ce sera une occasion offerte au secrétaire d'Etat, Antony Blinken, de « *consolider ses relations de travail avec ses pairs et aussi d'approfondir vraiment les discussions sur des questions prioritaires pour les Africains et pour les Américains* », précisant: « *Ces questions incluent le changement cli-*

*matique, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire* ».

**Des pays africains exclus du sommet**

Selon la secrétaire adjointe du bureau des Affaires africaines, certains Etats africains ne seront pas au rendez-vous. « *Par respect pour l'Union africaine, nous n'avons pas invité les gouvernements qui ont été suspendus par lui pour coups d'Etat* », a expliqué Molly Phee.

« *Concernant les pays que nous n'avons pas invités, il s'agit de ceux qui ne sont pas en règle avec l'Union africaine. Cela inclut le Mali, le Soudan, la Guinée et le Burkina Faso, secoués par des coups d'Etat militaires* », a précisé, de son côté, le directeur principal des Affaires africaines, Judd Devermont, ajoutant : « *Nous n'avons pas non plus invité des pays avec lesquels nous n'avons pas*

*de relations diplomatiques, comme l'Erythrée* ».

Signalons que depuis juin 2019, le gouvernement américain a aidé à conclure plus de 800 accords de commerce et d'investissement bilatéraux concernant quarante-cinq pays africains, d'une valeur estimée à 50 milliards de dollars en exportations et en investissements.

Ces accords ont été mis en œuvre dans le cadre de Prosper Africa, une initiative du gouvernement des États-Unis qui tire parti des services et des ressources de dix-sept agences gouvernementales américaines pour accroître le commerce et les investissements bilatéraux entre les États-Unis et les pays africains. Les deux parties se sont assurées de multiples façons en vue de relever des défis mondiaux et entendent consolider ces relations lors du sommet.

**Yvette Reine Nzaba**

RÉFLEXION

## À Sa Sainteté le pape François

Très Saint-Père, pardonnez-nous de vous faire parvenir ce message très personnel par la voie de nos deux quotidiens, « Les Dépêches de Brazzaville » et « Le Courrier de Kinshasa ». Mais la question que pose cette Réflexion est éminemment stratégique dans le moment très particulier que nous vivons, où la guerre des religions se précise dangereusement et où la communauté chrétienne africaine devient la plus importante du globe.

De façon très logique, vous avez décidé de venir en Afrique centrale dans quelques semaines – du 31 janvier au 5 février 2023 précisément– afin de dialoguer à Kinshasa et à Juba, capitales de la République démocratique du Congo et du Soudan

du Sud, avec les dirigeants de ces deux pays et échanger avec leurs peuples qui se trouvent confrontés à de sérieux problèmes internes. Nous ne pouvons tous que nous réjouir du fait que votre santé vous permet de relancer ces deux visites qui avaient dû être annulées il y a six mois.

Permettez-nous, cependant, d'écrire ici même que vous ne sauriez venir au cœur du Bassin du Congo sans consacrer quelques heures à la communauté catholique du Congo, de notre Congo : d'abord, bien sûr, parce qu'elle est très vivante, très concentrée autour de vous ; ensuite, parce que Brazzaville a joué à plusieurs reprises un rôle éminent dans la défense des valeurs chrétiennes, tout particulièrement durant les

deux guerres mondiales qui dévastèrent l'Europe dans le siècle précédent; enfin, parce que c'est à Brazzaville qu'est installé le siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale, dans un vaste édifice de trois bâtiments élevé en 2015 juste derrière la cathédrale Sacré-Cœur et financé intégralement par la République du Congo.

Très Saint-Père, nous sommes impressionnés par votre courage et votre détermination dans le moment très particulier que traverse la communauté mondiale où les conflits entre les grandes nations se multiplient, où la protection de l'environnement devient un enjeu vital pour l'humanité, où les extrémismes de toute nature mettent en péril les sociétés

modernes. Impressionnés aussi par l'importance que vous reconnaissez à l'Afrique dans la défense des valeurs essentielles et heureux que vous veniez prochainement sur la rive gauche de l'immense fleuve Congo.

Mais ne sous-estimez pas l'importance de Brazzaville dans ce combat vital qui marquera votre pontificat d'un sceau indélébile. Et surtout ne nous en veuillez pas d'attirer aujourd'hui votre attention sur ce sujet. Il revient, en effet, aux simples croyants que nous sommes de dire, d'écrire ce que les cardinaux, les évêques, les prêtres, les moines qui vous entourent à Rome n'osent pas toujours exprimer.

Parole de croyant !

**Jean-Paul Pigasse**